VAS 1522191

MÉMOIRES PARTICULIERS

EXTRAITS

DE LA CORRESPONDANCE D'UN VOYAGEUR

AVEC

FEU Mr. CARON DE BEAUMARCHAIS,

SUR la Pologne, la Lithuanie, la Russie Blanche, Pétersbourg, Moscow, la Crimée, etc., etc.

CONTENANT des Observations nouvelles sur la Puissance militaire de la Russie, ses Finances, ses Mœurs et Coutumes, etc., etc.

PUBLIÉS PAR M. D.....

Nil admirari . . . . . .

A HAMBOURG,

ET SE TROUVE A PARIS,

Chez A. GALLAND, Libraire, rue St-Thomas-du-Louvre, nº 32, en face des Ecuries de l'Empereur.

1807

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III - NAPOLI

VA1
152191

MÉMOIRES P

EXTRA

DE LA CORRESPONDAN

AV E

FEU Mr. CARON DE

sur la Pologne, la Lithu
Pétersbourg, Moscow,

contenant des Observations
militaire de la Russie, se
Coutumes, etc., etc.

PUBLIÉS PAR

Nil ad

A HAM

ET SE TR

Chez A. GALLAND, Libraire
n° 32, en face des F

18

VAA 1522191

MÉMOIRES PARTICULIERS

EXTRAITS

DE LA CORRESPONDANCE D'UN VOYAGEUR

AVEC

FEU Mr. CARON DE BEAUMARCHAIS,

Sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie Blanche, Pétersbourg, Moscow, la Crimée, etc., etc.

Contenant des Observations nouvelles sur la Puissance militaire de la Russie, ses Finances, ses Mœurs et Coutumes, etc., etc.

Publiés par M. D.....

Nil admirari . . . . . .

A HAMBOURG,

Et se trouve a Paris,

Chez A. Galland, Libraire, rue St-Thomas-du-Louvre, nº 32, en face des Ecuries de l'Empereur.

1807

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

Nous devons prévenir le Lecteur que nous supprimons ici une infinité de lettres qui ne roulaient que sur des relations particulières entre le voyageur et M. Caron de Beaumarchais. Son procès lui ayant occasionné beaucoup de tracasseries, nous n'avons pas cru que ces détails pussent intéresser le Lecteur; et nous ne donnerons ici que ce qui concerne les mœurs et usages des Russes, ainsi que les observations relatives à l'administration de cet intéressant pays. Par la même raison, nous avons supprimé les dates, qui ne servent plus à rien et contrarient l'ordre des matières.

MÉMOIRES PARTICULIERS,

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE D'UN VOYAGEUR

AVEC FEU Mr. CARON DE BEAUMARCHAIS,

Sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie Blanche, Pétersbourg, Moscow, la Crimée, etc.

SECONDE PARTIE.

Pétersbourg . . . . . .

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Il y a en Russie trois ordres, les nobles, les bourgeois et les *mougiks* (1), c'est-à-dire les paysans.

Le clergé ne fait pas un ordre comme

(1) Ce mot signifie proprement *diminutif* d'homme. (*Note de l'Editeur.*)

chez nous : les membres qui le composent pouvant être pris indistinctement dans les trois ordres, c'est simplement une classe, mais une classe très-respectée. Plusieurs souverains se sont repentis d'avoir voulu innover sans la consulter.

La noblesse est, comme vous l'avez vu par-tout, divisée en grande et petite noblesse, les knès (princes) et les boyards. Il ne faut pas que ces noms vous en imposent. *Tant vaut l'homme*, comme vous savez, *tant vaut l'Etat.* Il y a de tout par-tout. Cette noblesse fera bien de ne pas négliger le mérite personnel qui distingue un grand nombre de ses membres ; car, quant au lustre qu'elle prétendrait tirer de son origine, ceux qui sont profonds dans la science héraldique, et difficiles sur les preuves, pourraient bien la chicaner sur cet article. Pour moi, qui n'ai pas envie d'éplucher ses titres, et qui suis très-disposé à lui accorder tout ce qu'elle veut, j'examine ce qu'elle est, et non pas depuis quand elle est.

Il est arrivé à la grande noblesse, sous le règne de *Fœdor Alexiewïtche*, une aventure qui ne l'amusa pas, et qui a jeté bien du

touche sur les droits des familles. Un certain *Vassili*, ou si vous voulez, *Basile Gallitsine*, voyant que le *Czar* était importuné de ses prétentions, lui conseilla de se faire apporter les chartes qui leur servaient de fondement. Les grands nobles, flattés de voir que l'on s'apprêtait à prendre connaissance de leurs droits, apportèrent tous leurs titres dans le cabinet du *Czar*. Mais ce prince, dès qu'il les eut en sa possession, en fit un superbe autodafé, et décida *que désormais le mérite personnel pourrait seul différencier la noblesse.* Où la philosophie va-t-elle se nicher !.....

Quoique certains noms russes soient très-anciennement connus, il y a peu de certitude que les familles actuelles appartiennent aux anciennes familles du même nom. Mais, ce qui vaut mieux peut-être, ceux qui les portent aujourd'hui les ont illustrés eux-mêmes, ou tiennent de très-près à ceux qui les ont rendu célèbres. Les Dolgorouki, les Romanzof, les *Strogonof*, les *Voronzof* n'ont pas besoin de prouver que du temps d'*Oleg* il y avait dans les armées des hommes de leur nom : ils ont plus près d'eux des titres à la mémoire et à la reconnaissance de

leur pays. Au reste, j'ai vu dans les campagnes, parmi les *mougiks*, et réduits à l'état le plus déplorable, des malheureux qui portent le titre de knès (prince), et à qui personne ne conteste que ce titre leur appartienne. Les souverains russes se rendent aujourd'hui très-difficiles sur les aggrégations jadis très-communes aux familles d'un grand nom. Le général *Bezki*, fils naturel du prince Troubezki, faisait un jour solliciter l'impératrice de lui accorder une grace qu'il ne désignait pas. Catherine II répondit à celui qui la demandait : « Je sais ce que c'est ; il » voudrait bien du *trou*, mais il n'en aura » pas ».

La bourgeoisie est à son tour divisée en deux classes. La première se compose des négocians artistes, banquiers nationaux ou étrangers ; la seconde, des marchands d'un ordre inférieur, presque tous étrangers, et de quelques *mougiks* affranchis qui se sont donnés au commerce. La première de ces deux classes est, pour un étranger, soit dit sans offenser personne, la compagnie la plus aimable et la plus attrayante qu'il puisse desirer. Plusieurs seigneurs ont par eux-

mêmes beaucoup de mérite, et se sont formés une société choisie ; mais ils ne sont pas les maîtres d'y établir la liberté, l'aisance, sans lesquelles il n'y a nulle part d'agrément réel.

Catherine II, pour tâcher de fixer dans sa société cette liberté, mère des véritables plaisirs, a établi des amendes qu'elle fait exactement payer aux personnes qui se lèvent quand elle passe ou quand elle se dérange. Les mêmes amendes sont appliquées à ceux qui lui donnent, dans la réunion de sa société, des marques quelconques d'une déférence particulière. Qu'arrive-t-il ? elle a bien chez elle un grand écuyer *narichkin*, espèce de noble bouffon, qui la fait rire et l'amuse, par des traits d'une liberté cynique ; elle a bien aussi, parmi ses courtisans et les ministres étrangers, des hommes d'un goût délicat et d'un esprit fait pour la charmer ; mais elle ne jouira jamais de la société de ces mêmes hommes réunis entr'eux. La souveraineté et l'obéissance ne s'amalgament pas et ne peuvent pas faire société. Le maître peut bien s'amuser des autres ; mais il ne s'amusera jamais avec les autres. Des négocians, des artistes célèbres, et des gens

de lettres, composent, à Pétersbourg et à Moscow, une société assez nombreuse et très-aimable.

Le troisième ordre est celui des *mougiks* ou paysans. Ce sont ces diminutifs d'hommes qui, ici comme ailleurs, en nourrissent les *augmentatifs*. A quelques exceptions près, que l'on doit à l'exemple qu'en a donné l'impératrice, et à l'humanité de quelques propriétaires, cette classe est réduite à l'esclavage des nègres de nos colonies. Ils appartiennent à leur maître, et font partie de ses effets. Ils sont meubles dans toute la force du terme; et de même que l'on dit chez nous une terre de cinq ou six charrues, on dit ici une terre de deux ou trois cents paysans. Si la contribution de guerre ou les maladies en enlèvent plus que la reproduction ordinaire n'en fournit, le revenu du maître diminue d'autant. Au lieu de dire d'un homme, qu'il est riche de tant de mille livres de rentes, on dit ici : il a deux ou trois mille paysans. Les Anglais qui disent chez eux qu'un homme vaut trois mille guinées, pour dire qu'il les a, diraient ici qu'il vaut trois ou quatre cents paysans; et ils pourraient dire à la fois une vérité et un grand mensonge.

La reproduction de l'espèce est donc le revenu du propriétaire, et peut s'estimer approximativement. De même que cent mille livres rapportent, à cinq pour cent, cinq mille livres de revenu, un millier de paysans qui sont estimés quarante francs l'un dans l'autre, représente quarante mille francs, c'est-à-dire deux mille francs de rente, ou cinquante paysans. Mais celui qui n'a que cinquante paysans à manger par an n'est pas riche. Le prince *Potemkin* a deux cents mille paysans : c'est beaucoup pour un homme qui ne boit que du *kislitchi* et qui ne paye personne.

Les paysans russes, à qui les popes (1) ont inculqué de bonne heure que c'est Dieu qui a établi les droits de leurs maîtres sur leur personne, leur femme et leurs enfans, ont pour cet ordre de chose le respect dû à ce qui vient d'en haut. Ils sont soumis et naturellement fort doux, tant qu'ils vivent sous la férule domestique, et vous les voyez endurer sans murmure les plus indignes traitemens. Un laquais du maître entre dans

(1) Prêtres grecs.

une cabane armé d'un fouet ou de verges; il prend un vieillard à barbe respectable, le fait mettre à genoux devant lui, lui ordonne de se dépouiller, et le fouette cruellement au milieu de toute sa famille qui regarde d'un œil stupide l'exécution de l'ordre du maître, à qui le vieillard doit ensuite aller baiser la main. Un paysan voit ainsi fouetter devant lui sa femme, sa fille nubile; et l'idée de la moindre résistance lui paraîtrait un crime. Si le condamné ou la condamnée se débat sous les coups de l'exécution, c'est au père, c'est au frère que l'on ordonne de le contenir. Tout cela s'exécute au moindre signal.

Les propriétaires donnent un métier à ceux de leurs paysans qui excèdent le nombre nécessaire pour la culture de leurs terres. De sorte que, sans sortir de chez eux, ils font exécuter tout ce qu'il leur faut. Lorsqu'ensuite ils ont plus d'ouvriers qu'ils n'en ont besoin, ils leur donnent une permission d'aller travailler dans des villes, et ceux-ci leur paient une redevance annuelle qui excède ordinairement le prix qu'ils eussent tiré de leurs services. Un paysan ouvrier peut acquérir par ce

moyen un petit pécule qui lui appartient suivant toutes les lois. Mais il est des maîtres pour qui rien n'est sacré, et qui, lorsqu'ils ont perdu au jeu, se font livrer les économies de leurs gens. Les ouvriers qui ont amassé une somme suffisante achètent leur liberté, et ne travaillent plus que pour leur propre compte. Ils sont libres autant qu'on peut l'être sous un souverain *autocrate*.

Je viens de vous dire que les paysans étaient naturellement soumis et doux, mais leur caractère est bientôt changé lorsqu'ils se sentent libres du joug domestique. Ceux qui fréquentent les villes, soit comme artisans, soit comme serviteurs attachés à la personne du maître, deviennent pour la plupart ivrognes et voleurs. Ces deux vices sont communs aux mougiks employés dans les villes, et à tous les employés subalternes qui servent dans les auberges, les maisons de poste et les cabarets des routes. A cet égard cependant il faut faire une très-grande différence entre les anciens moscovites et les habitans des contrées qui entourent Pétersbourg. Je vous entretiendrai quelque jour plus au long sur cet article.

Le paysan russe est singulièrement adroit. Il se sert surtout de sa hache avec une dextérité étonnante ; et on en a vus faire avec ce seul instrument, des ouvrages d'une délicatesse qui passe l'imagination. Il y a maintenant à *Sclof*, un paysan affranchi qui n'y était pas lorsque j'y ai passé : cet homme avait dès sa jeunesse exécuté en mécanique des choses singulièrement difficiles. En voyant une montre, et comparant ses ressorts avec les planches de l'Encyclopédie, il a deviné l'usage de tous les instrumens, les a forgés lui-même ; et aujourd'hui il fait des montres. Je tiens ce fait d'un témoin oculaire qui a été admirer ce phénomène à la maison de poste de *Sclof*, où le général Joris lui a procuré un logement commode et tous les secours nécessaires à l'état qu'il a embrassé.

Lorsqu'un colonel passe la première revue des recrues qui lui arrivent, il calcule combien il lui manque d'ouvriers de chaque état, puis il passe devant la ligne, et dit à ses hommes : toi tu es tailleur, toi cordonnier, toi forgeron, toi charpentier, etc., etc., etc. Voilà toute la cérémonie qui dé-

cide leur vocation. L'intelligence naturelle à ces malheureux et le bâton achèvent l'affaire.

Je vous parlerai bientôt des mariages des paysans.

Pétersbourg, le.....

J'ai passé quinze jours à la campagne du général B....., à soixante verstes d'ici : c'est peut-être un séjour fort agréable ; mais le mauvais temps nous a interdit la promenade, et nous avons été réduits, pour tout amusement, à l'ennuyeuse partie de wisgt et au ruineux pharaon. Comme à ce dernier jeu surtout je me contente d'être spectateur, j'ai eu occasion de remarquer des choses qui m'ont paru très-nouvelles ; c'est que plusieurs dames trichaient avec une effronterie dont on ne se fait pas d'idée. Elles sont d'une promptitude singulière à marquer des parolis sur des cartes renversées ; et lorsqu'elles gagnent, soi-disant pour la seconde fois, et qu'elles retournent ces cartes pour être payées, le banquier, sous peine d'être ruiné, est obligé d'étaler toutes les cartes passées, pour leur prouver qu'elles n'ont gagné qu'une fois ; ce qui fait pour le paiement une différence de trois à un. Le ban-

quier a ordinairement pour associés quelques personnes qui surveillent l'état des cartes, et la galanterie consiste à ne pas voir les petites tricheries qui se commettent. Les jolies dames réussissent quand elles n'y reviennent pas trop souvent; mais les vieilles et celles qui sont laides, sont réprimées sévèrement dès leurs premières tentatives. Quelquefois on se borne à leur dire froidement qu'elles se trompent; d'autres fois on leur dit qu'elles trichent; mais ce reproche se fait en riant, et alors elles sont les premières à dire qu'il est bien désagréable de ne pas pouvoir tricher à son aise! On m'assure que l'art de tricher au jeu est singulièrement perfectionné en Russie, et que les dames ne sont pas à beaucoup près les seules qui s'en mêlent. Ce vice déshonorant n'est pas aussi méprisé qu'il le mérite; et l'on voit beaucoup de gens, même d'un rang élevé, qui, lorsqu'ils sont pris sur le fait, en sont quittes pour rire et rendre l'argent. Leur formule à cet égard est: *puisque tu dis que cela est à toi, prends-le.*

J'ai vu faire à cette campagne deux mariages. Je n'ai jamais vu de mariés si tristes,

quoique tous les paysans, pour qui ces jours-là sont une fête, se livrassent à une gaieté vive et bruyante. Je m'étais toujours persuadé qu'il n'y avait que deux rôles amusans dans une noce, et je ne fus pas peu surpris de voir qu'ici c'était précisément les acteurs chargés de ces deux rôles, qui paraissaient étrangers à la fête. Je desirai avoir quelque information à cet égard : on me répondit que cela venait de ce que les mariés ne s'aimaient pas. Je demandai alors pourquoi on les mariait ensemble : c'est pour les punir, me répondit-on. Vous concevez bien, Monsieur, que ces sortes de réponses n'étaient pas de nature à faire cesser mes questions, et je fus pleinement instruit avant de quitter cette campagne ; je vais vous instruire à votre tour.

Les popes, en apprenant aux paysans que leurs maîtres tiennent de Dieu le pouvoir d'en faire ce qu'ils veulent, leur disent aussi que ces mêmes maîtres sont responsables devant Dieu des péchés qu'ils leur laisseraient commettre. Les maîtres n'ont pas refusé ce genre de responsabilité, qui ne les effraie nullement, puisque n'étant compta-

bles que de ce qu'ils ont toléré, ils en sont quittes pour punir, lorsqu'un délit, caractérisé tel par les prêtres, vient à leur connaissance. Cette commission, qu'ils tiennent de Dieu et exercent avec sa permission, rend leur autorité d'autant plus respectable. Mais cela n'est pas tout.

Il y a parmi les maîtres, des gens qui poussent jusqu'à un degré de superstition un peu singulier, l'opinion qu'ils ont de cette susdite responsabilité ; et qui s'imaginent qu'étant comptables en masse de tous les péchés qu'ils commettent eux-mêmes et qu'ils laissent commettre à leurs paysans, et qu'une certaine somme de péchés étant nécessaire pour être damné, plus ils seront sévères envers leurs gens, plus ils auront de marge pour pécher eux-mêmes et pour leur compte. Ne croyez pas, Monsieur, que ceci soit une plaisanterie, ni que je m'en sois rapporté sur cet article à une simple information. Je connais des dames qui sont très-sérieusement imbues de cette doctrine, et qui joignent à cette façon de penser un relâchement de mœurs qui passe toute croyance. Vous jugez avec quelle sévérité elles doivent traiter ceux qui

leur appartiennent, pour que ce qu'elles se permettent elles-mêmes ne charge pas trop le compte général.

Les propriétaires de la campagne où je me suis trouvé, étaient de la classe nombreuse de ceux qui partagent cette opinion, et les mariages dont je vous parle en étaient le résultat. Je n'aurais jamais pu prendre la moindre part au reste de la fête, si j'eusse su plutôt l'histoire de la principale mariée; mais je ne l'ai apprise que quelques jours après. La voici :

Cette jeune fille était femme-de-chambre de la générale, qui l'aimait beaucoup avant son aventure. Parvenue à l'âge où les sens exercent sur les paysans comme sur les autres, un empire plus ou moins absolu, elle prit du goût pour un jeune homme du village, qui était fort bien tourné. La malheureuse ayant jugé que cette *fraction d'homme* pouvait lui suffire, eut le malheur de céder à son penchant, sans prendre les précautions d'usage en pareil cas. Elle fut surprise en flagrant délit, et condamnée à un an de pénitence, ainsi que son complice. Les trois premiers mois furent terribles : le pain noir, l'eau

l'eau et les verges ne leur furent pas épargnés ; et pendant les neuf derniers mois, ils furent employés aux plus viles fonctions de la campagne. L'année de pénitence expirée, un nouveau supplice venait de commencer pour eux : on mariait la jeune et jolie femme-de-chambre avec le rustre le plus dégoûtant que l'on pût trouver à l'écurie, et son amant fut obligé d'épouser un laidron qui lui déplaisait à plusieurs titres. C'est ainsi qu'un propriétaire, qui ne passe pas pour être un méchant homme, venait d'ordonner froidement le malheur sans ressource de quatre infortunés ! Je vous ferai grace de la cérémonie religieuse dont vous verrez par-tout la description ; mais je n'ai vu nulle part ce que j'ai appris ici de la manière dont se forment les mariages russes.

Les propriétaires étant intéressés à avoir beaucoup d'enfans, puisque leur nombre constitue leur richesse, vous pensez bien que ces mariages se font de bonne heure. Le paysan qui a un fils et qui est bien aise d'avoir des bras de plus dans sa maison, ne demande pas mieux que de marier ce fils de bonne heure ; mais la raison contraire

fait que le père de la fille ne se presse pas de l'offrir. Entre les deux intérêts du père de la fille et de celui du garçon, se trouve celui du maître; et celui-ci a soin de réparer la négligence des parens. Lorsqu'il vient à sa campagne, il demande à son homme d'affaires ce qu'il y a de nouveau, et s'informe pourquoi tel, tel et tel ne sont pas mariés. Il y a très-peu de bonnes raisons de cette omission; et sur-le-champ il ordonne de faire venir chez lui le père des garçons. Je viens de marier ton fils, lui dit-il, tu n'as qu'à l'avertir: la cérémonie se fera dimanche. Le père se prosterne, et prie son maître de lui faire connaître avec qui son fils sera marié. Le caprice décide cette seconde question, comme l'intérêt avait décidé la première, et quelquefois cette décision est la désolation des deux familles. Les paysans, pour être doux et soumis, n'en ont pas moins quelques petites passions qui souvent les divisent et les rendent jusqu'à un certain point ennemis. Une alliance à laquelle ils n'ont point pris part, ne peut guère les réconcilier; et alors la famille qui donne sa fille, perd une amie sans

acquérir un gendre. Quant aux mariés, ne s'étant jamais attendus à être consultés, ils ne sont ordinairement ni très-fâchés, ni très-contens, à moins que le caprice du maître n'ait par hasard rompu ou resserré des liens précédemment formés.

Les parens qui desirent influer jusqu'à un certain point sur le sort futur de leurs enfans, tâchent de les marier avant que le maître y ait songé, c'est à-dire de très-bonne heure. Pour cela ils caressent le gérant de la campagne, et obtiennent de lui, de manière ou d'autre, que le mariage se fasse de la manière qu'ils l'ont arrêté. Le maître n'est jamais fâché qu'on ait fait sans lui, ce qui est utile à ses intérêts.

Je vous ai dit, Monsieur, ce qui se passe en général dans les campagnes russes, relativement au mariage des paysans; il est juste de vous dire maintenant, ce que vous soupçonnez sans doute, que cette règle est sujette à de nombreuses exceptions. Les propriétaires, considérés individuellement, sont souvent ou meilleurs ou pires que la classe générale; et les villages doivent nécessairement se ressentir de leurs dispositions au bien

ou au mal. Il en est qui n'abusent point du principe qui donne à leur autorité sur les paysans une origine sacrée, et qui voient dans ces malheureux une famille que le ciel, puisque ciel y a, les a chargés de conduire au bonheur. Un mariage est pour eux une affaire de la plus grande importance. Jamais ils ne s'opposent à une union sollicitée par une inclination mutuelle; moins encore en ordonnent-ils de celles qu'une aversion constatée pourrait rendre malheureuses. Pour ces hommes précieux, et qui ne sont pas très-rares, l'autorité est une charge qui ne peut être allégée que par la somme de bien qu'elle les met à même de faire. Les bénédictions d'une génération entière les absolvent du crime politique qui a fait des maîtres (1) et des esclaves. Si un village ainsi gouverné a le bonheur de passer à des enfans dignes de leurs pères, il traverse la vie sans connaître ses affreuses vicissitudes, et n'a rien peut-être à envier aux nations qui se vantent d'être les plus libres.

(1) Par le mot maître, pris dans le sens défavorable, j'entends des propriétaires d'hommes.

(*Note de l'Editeur.*)

A côté de ce tableau, je n'arrêterai pas votre imagination sur celui d'une contrée soumise à des maîtres durs et vicieux. Si vous voulez seulement supposer que ce soit des joueurs obérés et dans la détresse, vous ne soupçonnez pas la vingtième partie de ce que leurs paysans auront à souffrir.

Après la cérémonie des deux mariages, nous profitâmes d'un moment de meilleur temps pour aller visiter une foire qui avait lieu dans ce village. Nous n'y vîmes d'autres marchandises que des toiles grossières, des joujoux d'enfans, des colliers, des chapelets et des gâteaux. Les paysannes qui ont quelqu'aisance ont un genre de luxe assez plaisant : elles plaquent une ou plusieurs pièces d'or sur leurs bonnets ou après leurs corsets. Les jeunes paysans forment des danses fort gaies. Il en est une surtout qui m'a fait le plus grand plaisir, et que l'on m'a promis de me dessiner ; les attitudes en sont très-comiques, sans indécence. Les danseurs se font des signes tels que l'amitié et l'innocence ont pu les indiquer aux premiers hommes, et que la chorégraphie aurait bien dû nous transmettre. Je suis encore à concevoir quel

charme j'ai pu trouver à cette danse, moi qui bâille de toute mon ame à un ballet de l'Opéra, lorsqu'il dure plus de dix minutes.

Je fis ensuite un tour dans les cabarets, où je vis presque tout le monde ivre de bierre aigre, de plus mauvaise eau-de-vie, ou de détestable hydromel. C'est dans l'un de ces cabarets que je vis les deux misérables dont je vous ai parlé plus haut. Rien ne les distinguait des autres paysans, quoiqu'ils fussent knès (princes), pas même la considération, car l'un des deux venait de se prendre aux cheveux avec un ivrogne dégoûtant. J'eus besoin qu'une espèce de bailli, qui présidait à la police de la fête, me confirmât le fait pour y croire. O noblesse! tu est bien peu de chose sans fortune, et bien peu de chose quand on en a!....

Au milieu des nombreux combats à coup de poing qui s'étaient livrés entre les ivrognes, on me fit remarquer un pope plus ivre qu'un autre, et qui recevait de très-bonnes gourmades d'un paysan fort en colère. J'intercedai pour qu'ils fussent séparés, et je liai avec le pope une conversation en latin. Les prêtres sont à peu

près les seuls en Russie à qui l'on apprenne cette langue. Celui-ci me barbouilla des phrases latines avec plus de facilité que je ne l'eusse attendu de son état d'ivresse. Je voulus savoir le sujet de sa querelle. Il me dit que son adversaire était un dourak (fou) qui, après l'avoir engagé à boire, avait voulu lui faire payer sa part, et que cela lui était impossible, puisqu'il n'avait pas d'argent. J'offris d'éteindre la querelle en en faisant cesser la cause. Mon homme accepta sans façon un demi-rouble que je lui présentai. Sur ces entrefaites, le paysan qui s'était battu avec lui voulait s'en aller, et ne pouvant le faire en conscience, après avoir battu un prêtre, sans en avoir au préalable obtenu le pardon, vint lui baiser la main, en lui disant: *vinanat* (je suis coupable). Alors mon ivrogne, sans avoir besoin d'autre satisfaction, le baisa sur la bouche, et lui donna par dessus le marché sa bénédiction, de quoi je fus fort édifié.

Ce prêtre n'était distingué des autres paysans que par ses longs cheveux qu'il laissait traîner sur ses épaules, et qui ne le rendaient pas plus propre. Je demandai si

l'évêque n'avait pas le droit de réprimer les délits des prêtres. Il me fut répondu que l'évêque avait ce droit, mais qu'il ne l'eût pas exercé pour une bagatelle comme celle de s'être battu avec un paysan ; qu'au reste, quand ils commettaient un délit réel, l'évêque les faisait fouetter ou bâtonner. J'appris en outre qu'un décret impérial, dont j'ai oublié la date, mais dont j'ai vu le dispositif, avait autrefois affranchi les popes des châtimens corporels ; mais cette défense avait été rapportée d'après des considérations majeures.

En Pologne on n'a pas le droit de faire rosser un prêtre. Mais, au risque d'être condamné à quelques ducats d'amende, après une procédure qui ruine toujours le demandeur, beaucoup de particuliers se permettent quelquefois ce qu'ils conviennent eux-mêmes n'avoir pas droit de faire. Puisque nous en sommes sur cet article, vous ne serez peut-être pas fâché de connaître un fait assez curieux dont j'ai été témoin dans un village polonais. Ce village appartenait au prince R..... La princesse s'avisa un jour de vouloir communier. Elle fit venir, un samedi au soir, un

capucin qui le lendemain devait officier dans l'église. Elle se confessa, et fit dire qu'elle communierait à la paroisse, au lieu de se faire dire la messe dans sa chapelle, comme c'était l'usage. Le dimanche matin nous accompagnâmes la princesse à l'église, où elle fit ses dévotions. Par une singularité dont on ne devine pas la cause, le sermon roula tout entier sur l'usage du rouge, et le prédicateur se prononça avec force contre les dames qui en usaient. La princesse qui, dans ce village, se trouvait la seule qui s'en servît, crut, peut-être avec raison, que l'attaque lui était personnelle. Elle observa mon étonnement de la hardiesse du prêtre, et se penchant vers moi, elle me dit en français : « *Tout à l'heure, ce capucin prendra* (1) *sur le derrière.* » Elle tint parole. Après la messe, le capucin mandé vint toucher quelqu'argent pour la peine qu'il avait prise,

(1) En polonais, le mot *dostanié* répond parfaitement au mot latin *accipiet*, et veut également dire, *prendra* ou *recevra*. Plusieurs Polonais ne savent pas combien il s'en faut qu'en français ces deux mots soient synonimes.

(*Note de l'Editeur.*)

ensuite il se coucha sur le ventre, et *prit* cinquante coups de *cannzoug* sur le derrière, après quoi il alla baiser la main de la princesse, et se retira. La considération dont jouissent les ecclésiastiques, en Pologne comme en Russie, ne commence qu'aux évêques ou aux titulaires d'abbayes.

Je crois être aujourd'hui en état de vous donner une idée abrégée de l'organisation du gouvernement russe : ce sera l'objet de ma première lettre.

Pétersbourg, le.....

La loi fondamentale en Russie est la volonté du prince : il est *autocrate* ; c'est tout dire. Mais les princes éclairés ont senti le besoin de tempérer, par beaucoup de discrétion, une autorité qui serait encore plus sûre et plus solide, si elle l'était par la loi.

Il n'y avait jamais eu de lois écrites en Russie, avant le règne d'Ivan IV, à la fin du seizième siècle. Ce prince est l'auteur du premier code civil que l'on eût encore connu. Parmi les dispositions de ce code, on est surpris de voir celles-ci, qui semblent un peu barbares pour le temps.

« Un homme accusé de vol se justifiera » par les armes ; s'il est vaincu, son bien » appartient à l'accusateur. »

« Le témoignage d'un homme noble a » plus de poids que celui de six roturiers, » etc., etc., etc. »

Dans le siècle suivant, Alexis *Michælo-*

witch a fait imprimer ce code de lois, toutes aujourd'hui tombées en désuétude. Pierre-le-Grand, le premier législateur des Russes, n'a point laissé de code civil ; et Catherine II est la première qui ait entrepris et exécuté ce grand ouvrage. Les hommes éclairés de tous les pays soumis à son empire, furent réunis à Pétersbourg, où ils rédigèrent le code que l'impératrice fit publier. C'est le premier hommage de l'autocratie à la raison.

L'administration est confiée à des colléges dont les ministres sont les chefs, sous le nom de directeurs, et qui ont en outre un président.

Le premier de tous est *le Saint-Synode* ; il prononce sur les affaires ecclésiastiques qui lui sont soumises ; il est juge d'appel de tous les tribunaux ecclésiastiques de l'empire. Le chef-lieu de sa juridiction est Pétersbourg. Le tribunal ecclésiastique de *Moscow* lui est subordonné. Celui-ci est présidé par le grand métropolitain *Platon*, dont le mérite, que nous n'entendons pas lui contester, n'a rien de commun avec celui du philosophe grec, quoique *Voltaire*, on

ne sait pourquoi, l'ait jugé très-digne du nom de son patron athénien.

Il y a *le cabinet de l'impératrice :* c'est l'autorité qu'exerce en France l'intendant de la liste civile.

Le sénat est le tribunal suprême de l'empire. Il revoit, casse ou confirme les jugemens des autres tribunaux ; il juge les malversations des agens de l'autorité, et les punit ; il veille à l'exécution des ukases, et a pour cela des procureurs dans chaque gouvernement. Son autorité est à peine limitée par les ordonnances de *l'empereur*. Voilà ce qui est convenu. Quant au fait, il a soin de ne vouloir que ce que veut le maître. On sait que Pierre Ier ne faisait nulle difficulté d'appesantir sur le dos des sénateurs sa canne autocratique ; mais cela est changé depuis. Le *sénat* se compose de six divisions, entre lesquelles le travail se partage. *L'expédition d'Etat* représente notre ministère de la maison du roi ; il administre en outre tout ce qui concerne l'intérieur.

La commission du trésor est chargée de l'administration des finances.

Le nom du *collége des affaires étrangères*, indique suffisamment ses fonctions.

Le collége de la guerre et *l'amirauté* sont deux conseils de généraux et d'amiraux, chargés, l'un de la direction des forces de terre, l'autre de l'administration de la marine.

Enfin *le conseil privé* de l'impératrice qui domine sur tout cela. Telle est l'organisation du gouvernement de l'empire russe.

Toutes ces branches d'administration, étant confiées à des hommes, sont nécessairement soumises à des abus plus ou moins graves. Vous en aurez une idée assez juste, si vous vous rappelez ce qui se passe ailleurs. Ajoutez-y, si vous voulez, quelque chose pour la négligence et la dissipation que doivent entraîner le goût particulier des Russes pour le jeu, et le temps qu'ils y consacrent. Les ministres, que l'on croirait occupés des plus grands intérêts, ne se refusent rien à cet égard; et *le comte Besborodko* n'a jamais peut-être remis une partie, à raison d'une affaire quelconque. Mais quoique les abus en général méritent une sérieuse attention, il en est qui frappent beaucoup plus que les autres, par les conséquences qu'ils entraînent. Tels sont ceux qui attaquent

dans leur racine les forces réelles de l'Etat, ceux qui infestent l'administration de la guerre et des finances. La vérité à cet égard perce de tous côtés ; mais vous ne la trouvez pas dans les livres. S'il y a de l'inconvénient à la publier, il y en a peut-être aussi à la taire. Au reste, vous êtes bien le maître de garder pour vous ce que vous jugerez devoir rester secret.

L'armée de ligne russe, que l'on nous peint si nombreuse, n'est pas en effet forte de deux cent cinquante mille hommes en temps de paix. Pour la porter en temps de guerre à trois cent cinquante mille hommes effectifs, il faut des efforts considérables, et mettre dans la levée des recrues une sévérité qui n'est pas toujours sans inconvénient, ni sans danger.

Je sais qu'en temps de guerre on peut ajouter à ces forces environ cent mille animaux aussi lâches que féroces, que l'on réunit sous le nom de *Cosaques*, *Calmouks*, *Tartares*, etc. Je sais que ces misérables, sans habit, sans armes et sans paye, se jettent sur les campagnes où ils massacrent et brûlent indistinctement femmes, enfans, vieil-

lards, et, par ces horreurs, réussissent à se rendre, jusqu'à un certain point, redoutables. Mais, outre que les paysans suffiront, quand ils le voudront, pour exterminer ces hordes toujours éparpillées, et dispenseront les souverains d'envoyer des troupes reglées contre ces brigands qui ne les attendent jamais, des pillards, que le butin seul attire, se dispersent dès que leur rapacité manque d'alimens. Des troupes qui ne touchent point de solde, ne peuvent pas fonder une confiance raisonnable sur leur fidélité. D'ailleurs les puissances européennes qui ont la bonté de traiter cette canaille en prisonniers de guerre lorsqu'elles en ont pris quelques-uns, se lasseront peut-être de voir des défenseurs légitimes des droits de leur pays, dans des hommes à qui la moindre idée sociale est étrangère, et qui ressemblent moins à des soldats qu'à ces dogues que les Colons-Espagnols lâchent contre leurs esclaves révoltés. Je ne puis donc me résoudre à compter cette milice pour sa valeur numérique; et si je consentais à la prendre pour l'équivalent à la moitié des troupes réglées, calcul qui lui serait singulièrement favorable, je

ne

ne trouverais en temps de guerre qu'une armée de quatre cents mille hommes, répandue sur un territoire grand comme l'Europe, et ayant à se garder contre les Polonais, les Turcs, les Perses, les Suédois et les Autrichiens, qui tous ont à défendre, contre la Russie, des intérêts plus ou moins compromis, et à venger des injures plus ou moins récentes.

On dit, et j'en conviens volontiers, que l'armée russe, j'en excepte pourtant les trois quarts de la cavalerie, est excellente. Il me paraît cependant impossible qu'elle se maintienne en cet état, si l'empire avait à soutenir une guerre un peu longue contre une puissance redoutable. Pour apprécier mon sentiment à cet égard, il faut jeter un coup d'œil sur les abus qui minent sourdement, mais détruiront infailliblement l'armée russe, si une main d'Hercule ne vient pas nettoyer l'étable d'Augias.

Les régimens russes, en temps de paix, n'atteignent jamais le demi-complet. La raison de ce déficit vient de ce que les colonels touchant la paie du soldat, et ne payant que ceux qui se trouvent sous les

drapeaux, sont fortement intéressés à ne pas réclamer les recrues qui doivent joindre leur corps. Les propriétaires de leur côté, qui tirent de ces hommes des services utiles, ne se pressent pas plus que les colonels de les faire rejoindre. Il y a à la vérité des inspecteurs qui doivent constater annuellement l'état des cadres; mais ces inspecteurs ont été colonels, et plusieurs ne se consolent de leur avancement qu'en tirant des nouveaux colonels les contributions que d'autres inspecteurs ont tiré d'eux, lorsqu'ils avaient des régimens.

Au moyen de cet arrangement, qui est à peu près public, et jusqu'à un certain point autorisé par le silence du maître, les cadres, plus d'à-moitié vuides, se garnissent, au moment d'une guerre, d'une troupe qui est, en majorité, nouvelle et sans expérience de la guerre et de la discipline.

J'avouerai que les paysans russes sont très-promptement dressés, et que les officiers ne doivent pas à l'influence de leur bâton la rapidité des progrès qu'ils obtiennent, et dont une bonne partie doit être attribuée à leur habilité et aux dispositions des sujets;

mais ce que j'ai vu faire en temps de paix serait très-difficile dans l'hypothèse où je raisonne d'une guerre un peu longue ; et il est impossible de concevoir que la cavalerie surtout, dont les hommes et les chevaux sont acquis au corps au moment d'entrer en campagne, et que l'on habitue comme on peut aux évolutions et au bruit des armes, puissent se renouveler au milieu d'une campagne avec la même facilité qu'ils ont eu avant de la commencer. On conçoit encore moins la possibilité de faire rejoindre dans le pays étranger, des paysans que tant de propriétaires seraient intéressés à retenir sur leurs passages.

On a répandu que le prince Potemkin avait cent mille hommes contre les Turcs dans ces dernières campagnes. Je sais de bonne part que ce compte était exagéré. La Russie n'avait pas employé quarante mille hommes contre les Suédois ; et cependant ces deux armées faisaient si bien toutes les forces disponibles de l'empire, qu'après la défaite du prince *Nassau* sur la Baltique, et la perte de cinq mille hommes tués ou pris par sa maladresse, l'embarras de rem-

placer cette perte fut tel, que S. M. envoya jusqu'aux frotteurs de son palais, et se disposa à quitter *Sartsco-Célo*, où elle ne se trouvait plus en sûreté.

Un second échec nécessita une nouvelle levée; et comme il n'y avait plus de frotteurs à faire partir, et que les propriétaires ne sont pas habitués à contribuer deux fois dans la même année, on décida que les sujets qui se rendraient à Pétersbourg pour se joindre à l'armée russe, contre les Suédois, auraient leur liberté au bout de quelques années de service. Aussitôt un grand nombre de paysans quittèrent leurs maîtres et vinrent se réunir à Pétersbourg, où ils étaient appelés. Mais l'impératrice ayant appris que la noblesse commençait à murmurer d'une mesure qui pouvait tirer aux plus graves conséquences pour la fortune des riches; et étant instruite que le mécontentement se déclarait principalement à *Moscow*, cette princesse éclairée, qui savait trop bien ce que c'est que la fermeté, pour la confondre avec l'entêtement qu'un autre eût mis à maintenir une mesure dangereuse, ordonna de rendre les sujets aux proprié-

taires. Par malheur, cet ordre, politique en lui-même, ne fut pas exécuté avec la sagesse qui l'avait dicté. On ne prit aucune précaution pour assurer l'impunité à des gens qui avaient grièvement offensé leurs maîtres, en se rendant à une invitation supérieure. Un grand nombre même, avant de s'échapper, avait commis des délits punissables; et un châtiment terrible les attendait à leur retour. Dans cette extrêmité, ils se livrèrent à un désespoir que l'on eût dû prévoir, et ils se tuèrent tous au château des Sept-Tours, où on les avait enfermés (1).

Observez bien, je vous prie, que dans la guerre actuelle, la Russie est tranquille du côté de ses autres ennemis naturels. Elle n'est point inquiétée par la Perse; elle ne craint rien des Polonais, qui ne veulent qu'obtenir de légers adoucissemens à leur position, et qui, bien loin de menacer ses Etats, ne peuvent pas, au milieu de la plus

(1) Ce fait a été consigné à la fin de l'année 1791 dans une lettre qu'un voyageur revenant de Russie inséra dans le Moniteur: il n'a jamais été ni démenti, ni même attaqué.

(*Note de l'Editeur*).

violente crise patriotique qu'ils aient encore éprouvée, former une armée de trente mille hommes pour se défendre chez eux (2). Ajoutez à cela, que n'ayant à combattre que des ennemis peu redoutables, elle est liée dans cette guerre avec la puissante maison d'Autriche, et que cependant au bout de trois années de guerre, elle est réduite aux plus tristes expédiens!....

De tout ce qui précède, n'est-il pas naturel de conclure, que les nombreuses armées dont on dispose quelquefois dans les gazettes russes ou allemandes, se réduisent à une armée ordinaire, devenue faible à raison de l'immense étendue de l'empire qu'elle a à défendre? que cette armée ne se recrute pas avec la facilité que nous lui accordons chez nous? qu'une guerre un peu

(1) Les Polonais, divisés entr'eux par l'adresse de leurs voisins, ne purent pas alors mettre en usage la vingtième partie des ressources et des moyens qu'ils déploieront aujourd'hui qu'ils sont réunis par le sentiment de tant d'outrages, et guidés par un héros qui saura faire taire les petites passions, en ne s'adressant qu'aux passions nobles et généreuses.

(*Note de l'Editeur.*)

longue la réduirait aux abois? et que si par malheur elle avait à soutenir cette guerre sur son territoire, elle serait réduite à renoncer à ses cent mille Cosaques, Calmouks, Tartares, etc., ou à se faire dévorer elle-même par ces misérables, qui ne savent que voler et égorger des femmes ou des vieillards. Je mets de côté la facilité que trouverait un ennemi habile à diriger contre la Russie elle-même ces barbares que certains politiques regardent comme les ennemis naturels de l'empire, et comme ceux sous les efforts desquels il doit un jour s'écrouler. Vous me demanderez peut-être comment il est possible que l'armée, créée par Pierre-le-Grand, ait pu faire de si grandes choses, et subsister avec les abus dont je parle dans la manière dont les colonels garnissent les cadres de leurs régimens. Je réponds à cela, que Pierre-le-Grand n'a pas créé les abus, et ne pouvait pas prévenir ceux qui existent. Vous avez vu, depuis ce grand homme, des princes et des princesses monter sur le trône et en tomber successivement. Vous avez vu des femmes obligées, pour régner, de caresser les soldats qui les

y plaçaient : elles avaient donné elles-mêmes l'exemple qu'il fallait suivre pour les renverser. Et quelles dispositions un ambitieux n'eût-il pas trouvé dans l'armée, si portant un œil trop sévère sur les opérations des chefs qui la gouvernent, le souverain n'eût pas senti que ceux qui l'avaient élevé pourraient en élever un autre plus complaisant ? Delà sans doute le danger de réprimer les abus capitaux qui désolent l'armée russe, et la rendent, à mon avis, incapable de soutenir une longue guerre contre une nation puissante.

Des écrivains, qui n'ont vu la Russie que dans les livres, et qui, riches de quelques anecdotes plus ou moins controuvées, cherchent dans leur imagination des raisons de ce qu'ils ne conçoivent pas, ont voulu donner, des abus qui règnent dans l'armée et de ce qu'ils appellent *sa mauvaise constitution*, des raisons dont la fausseté saute aux yeux de quiconque connaît la Russie et la manière dont se fait le recrutement. A les entendre, un officier chargé par le souverain de recueillir les recrues, fait déshabiller tout le village, et prend les hommes qu'il

veut. Mais corrompu par l'or du propriétaire, il choisit les plus faibles sujets; et, se trouvant chargé de leur argent, il les maltraite si fort, que les trois quarts désertent en route. Par ce moyen l'armée ne recevrait qu'un quart de ces hommes, et ce qui est pis, elle ne recevrait que des sujets faibles ou mal constitués. Tout ce récit est aussi contraire à la vérité, qu'aux notions les plus vulgaires (1). Il n'est pas vrai qu'un officier fasse déshabiller tout un village pour prendre un ou deux hommes : le propriétaire fournit ceux qu'il doit, et l'officier n'examine que ceux-là; s'ils sont bien constitués et tels que l'ordonnance l'exige, il ne peut pas les refuser. Cette faculté qu'a le propriétaire de désigner lui-même ceux qu'il veut fournir, est aussi juste que nécessaire. Une infinité de considérations étran-

(1) L'abbé Chappe a eu quelquefois le malheur de puiser dans les mauvaises sources, et par suite d'induire en erreur les écrivains qui font dans leurs chambres des voyages en Russie. M. Castera lui-même ne s'est pas assez méfié des matériaux qui lui ont été fournis, et parmi lesquels il en a d'excellens et de très-mauvais.

(*Note de l'Editeur.*)

gères au bien de l'armée, mais très-importantes pour le village, ne peuvent pas être soumises à un officier subalterne, qui souvent n'y connaîtrait rien. Il n'est pas vrai non plus que cet officier soit chargé de l'argent des soldats, qui n'en ont pas ordinairement. Il n'est pas seulement faux, mais il est encore impossible que les recrues désertent en route tant qu'ils sont en Russie, parce qu'ils n'y peuvent pas rencontrer un seul individu qui ne soit intéressé à les faire rejoindre. C'est encore une chose de notoriété publique que le mot *désertion* n'est pas connu dans l'armée Russe. Que dire à présent de ces sujets faibles que choisissent les officiers corrompus, lorsque tout le monde sait que le soldat russe est robuste et d'une santé qui est passée en proverbe.

Vous voyez, Monsieur, que lorsque je vous parle des vices internes qui minent la force de l'armée russe, c'est la vérité qui dicte mon récit, et non pas l'envie de déprimer les troupes d'une puissance avec laquelle d'ailleurs nous n'avons jamais rien de bien sérieux à démêler (1)?

(1) Il n'est pas plus conforme à la politique qu'à la

Je joindrai ici, pour terminer ma lettre, une note sur la paie de l'armée. Je vous ai dit, je crois, que l'on donnait au soldat russe, une légère mesure de farine ou de ris par jour; et pour boisson, du kôas dont je vous ai donné ailleurs la recette. Quant à la paie, voici celle de l'armée réduite en notre monnaie.

Le colonel reçoit par an.....	4000 liv.
Le lieutenant-colonel.....	3000
Le major en chef.....	2000
Le major en second.....	1500
Le capitaine	1000
Le lieutenant.....	750
Le sous-lieutenant.....	500
L'enseigne.....	375
Le pope ou aumônier.....	300
Le sergent-major.....	180

---

vérité de déprimer ceux dont on n'est pas ami : cela même tend à diminuer la gloire de leurs vainqueurs. Nous n'avons jamais entendu parler de cette misérable complexion des soldats russes; et ce n'était pas une milice méprisable que celle que nos braves ont rencontrée et battue à *Zurich* et à *Austerlitz*.

(*Note de l'Editeur.*)

Le sergent.....75liv.
Le caporal.....75
Le tambour et le fusilier.....38

La paie se fait quand le général le trouve à propos. Le prince Potemkin, en temps de guerre, ne la faisait ordinairement que tous les six mois. Certaines gens prétendent que cela se faisait toujours après une grande bataille.

Pétersbourg, le.....

Le moment où je vous entretiens de la force publique, est sans doute celui de vous parler des revenus de l'empire. Ces revenus se composent d'une espèce de capitation, de quelques droits de timbre et d'enregistrement, mais surtout de ceux qui affectent l'importation des marchandises étrangères, l'exportation de quelques articles du pays. Les douanes russes sont les plus sévères de l'Europe, et les plus redoutées du commerce. Les sommes qu'elles rendent à l'Etat constituent sa plus grande richesse, malgré l'énorme contrebande à laquelle la cherté des entrées a donné lieu.

On peut estimer à deux cents millions de notre monnaie les revenus de la Russie. Cette somme, qui paraît médiocre, eu égard à l'immense étendue de l'empire, et à celle que retirent des princes moins riches en territoire, est en effet considérable, puisqu'après toutes les dépenses payées, il reste encore à la disposition du souverain de quoi

faire face à tout ce qui peut survenir. Un général-gouverneur d'un département n'a qu'environ seize mille francs de traitement; un juge ne coûte pas ce que coûterait un valet-de-chambre. De façon que si l'on compte les dépenses ainsi qu'elles sont évaluées ici, savoir :

Pour l'armée de terre.....	25 millions
Pour la marine.....	6
Pour l'administration, les tribunaux, les pensions, et tout ce qui regarde l'intérieur....	36
Pour l'intérêt d'un capital d'environ 60 millions, emprunté en Angleterre, à Venise, en Hollande et ailleurs, à 5 pour cent.....	3
TOTAL.....	70

tout le surplus reste à l'empereur pour fournir à la dépense de ses ministres à l'étranger, aux dépenses secrettes de la diplomatie (article considérable en Russie), aux fêtes, présens, plaisirs, etc., etc., et aux frais inattendus et extraordinaires.

Un observateur prétend avoir calculé très-

approximativement ce que l'impératrice Catherine II avait dépensé seulement pour ses favoris, pendant son règne. Il en porte la somme à 600 millions. Un autre prétend que le premier est resté bien au-dessous de la vérité. Ce budjet-là n'est pas très-facile à présenter exactement ; aussi je me garderai bien d'émettre une opinion sur cet article. Mais en raisonnant sur ce qui précède, il serait naturel de regarder les finances de Russie comme devant être dans le meilleur état : par malheur, l'absence des métaux d'or et d'argent a forcé de recourir à un papier-monnaie ; et vous savez de combien de malversations et de malheurs un papier-monnaie peut être l'occasion ou la cause.

D'abord, des guerres fréquentes et les dépenses faites par l'impératrice pour gouverner la Pologne et lui donner un roi de son goût, ont forcé à de fortes anticipations qui ont alarmé ; et le crédit du papier-monnaie en a souffert. La banque publique avait, dans le principe, créé pour cent millions de roubles de billets : elle en avait fait de cent, de cinquante, de vingt-cinq, de dix et de cinq roubles, blancs, rouges ou

bleus, suivant leur valeur. Bientôt les besoins forcèrent d'augmenter l'émission ; et la facilité de renouveler cette opération, porta la somme en circulation à une valeur qu'il ne fut plus possible de déterminer. Cet état de choses une fois connu, la confiance s'altéra sensiblement ; et aujourd'hui les billets de banque, dont le remboursement est par leur nature exigible en monnaie de cuivre, éprouvent une perte de vingt-cinq pour cent sur cette monnaie, qui perd elle-même sur l'or et l'argent.

Les mines de cuivre dont la Russie dispose, avaient paru assurer aux billets de la banque une hypothèque infaillible. Mais, soit que l'on ait eu sur leur produit des notions exagérées, soit que l'opinion qui accuse le prince *Vesemski* d'avoir commis dans leur administration des dilapidations incalculables se trouve fondée, la vérité est que leur produit diminue en raison inverse des frais d'administration, qui sont augmentés dans une proportion effrayante.

L'hypothèque des billets de banque se trouvant affectée d'un vice auquel on ne voit pas de remède, on ne devine pas quand leur

leur crédit pourra se rétablir, ni même jusqu'à quel point leur discrédit peut s'étendre (1).

Pour arrêter les progrès du mal, S. M. avait exigé qu'une partie des droits d'entrée fût acquittée en numéraire. Cette princesse, ou son conseil, s'était flattée que par là on ferait rentrer en Russie une quantité d'or et d'argent étrangers ; mais cet espoir a été déçu. Les négocians établis dans l'empire, forcés de se procurer ce numéraire pour le verser dans les coffres de la douane, l'ont acheté à tout prix. La concurrence a fait hausser la valeur de cette monnaie, et baisser d'autant celle du papier.

On voulait aussi exiger en cuivre le paiement des sommes dues à la couronne ; mais

(1) Il n'a fait que croître depuis l'époque où ces lettres ont été écrites ; et le rouble papier qui était alors estimé quatre francs de notre monnaie, eu égard aux vingt-cinq pour cent qu'il perdait déjà, ne vaut plus aujourd'hui que cinquante sous ou deux francs cinquante centimes. Les ouvriers et l'administration des mines consomment la plus grande partie du cuivre qu'on en retire.

(*Note de l'Editeur.*)

cette mesure pensa faire un nouveau mal. Un négociant ayant voulu payer au prince *Vésemski*, une somme considérable qu'il devait à l'Etat, celui-ci refusa le papier, et exigea du cuivre. Sur le refus du négociant, le ministre le menaça de faire protester ses traites ; le négociant répliqua qu'il ferait protester les billets de banque. La hardiesse de cette réponse fut dénoncée à l'impératrice, qui, jugeant d'un coup-d'œil le mauvais effet qu'un éclat pouvait produire, ordonna d'accepter le paiement en billets.

Vous connaissez celui qui a dit que : *dans le vaste champ de l'intrigue, il fallait tout cultiver, jusqu'à la vanité des sots.* L'impératrice crut que l'on en pouvait faire autant dans le champ de la politique : elle prit l'habitude de régaler sa cour d'un punch qu'elle faisait elle-même, et elle l'allumait avec un billet de cent roubles. Aussitôt les courtisans de faire du punch, et de l'allumer avec des billets de banque. Les gouverneurs de province ne manquèrent pas de faire de même, et d'annoncer que c'était à l'imitation de S. M. leur gracieuse souveraine. Mais les sujets, qui ne recevaient pas ce papier au

même prix que la souveraine, ne se piquèrent pas cette fois d'une émulation qui passait leurs forces. Cette tentative eut encore un mauvais succès.

Du défaut de confiance dans le papier-monnaie, est résultée l'habitude de cacher et d'enfouir le numéraire. Presque tous les ouvriers qui achètent de leur maître la permission de travailler, et qui craignent toujours d'être dépouillés par la force, du fruit de leur travail et de leur économie, enfouissent leur petit trésor dans des cachettes qui ne sont connues que d'eux. Ces malheureux meurent sans avoir osé faire à personne la confidence de leur secret, et ces sommes, qui sont incalculables, se trouvent perdues pour la circulation. On ne voit aucun moyen d'arrêter ni cet usage, ni les conséquences effrayantes qu'il fait redouter.

Pétersbourg, le.....

On vous a souvent parlé, Monsieur, de la sévérité de la police russe, et de la promptitude avec laquelle un homme était enlevé et transporté en Sibérie, ou au moins reporté sur les frontières. Je ne voudrais pas en effet garantir qu'il fût loisible à qui que ce soit d'agiter des questions intéressant directement l'administration, ni de s'exprimer avec irrévérence sur le compte de quelque dépositaire de l'autorité; mais à cette réserve là près, réserve qu'indépendamment de toute espèce de crainte, un homme raisonnable s'impose dans tout pays où il est accueilli et protégé; à cette réserve là près, dis-je, il est peu de pays où l'on jouisse d'une liberté plus grande, et où l'on remarque moins d'inquiétude. Ce qui vous étonnera surtout, c'est qu'au moment où il vient de s'opérer en France une révolution qui compte ici peu de partisans, nous pouvons tout à notre aise la défendre à la table des plus grands

seigneurs de Russie. On nous cite des traits épouvantables de cruauté et d'une barbarie telle, qu'il est aisé de voir qu'ils sont controuvés. Nous nions hardiment qu'ils soient réels, ou même possibles; nous soutenons notre avis par des motifs qui ne peuvent pas être bien reçus ici, mais on nous répond sans aigreur; et lorsque nous quittons, on ne nous fait pas plus mauvaise mine. Il y a ici un café qui est un véritable club : c'est le café *Henri*. On y va boire du punch et lire des nouvelles. Chacun blâme ou applaudit la conduite de la cour de France; on s'y dispute même quelquefois plus haut qu'il ne convient. La police ne peut pas manquer d'être instruite de ce qui se passe dans cette maison, et cependant personne n'a encore reçu même un avis d'être plus circonspect (1). J'en conclus que la grande Ca-

(1) Six mois après l'époque où cette lettre a été écrite, le gouvernement russe commença, non pas seulement à faire attention à ce qui se passait, cela était tout simple, mais à persécuter ceux qu'il soupçonnait d'avoir quelque attachement pour le nouvel ordre de choses. On sait ensuite jusqu'où Paul Ier porta les effets de son inquiétude et les mesures inquisitoriales de sa police.

therine ne serait pas fâchée de voir un autre pays donner l'exemple d'une réforme sérieuse dans les abus qu'elle craint peut-être d'attaquer la première. Puisque vous imprimez toute la correspondance de *Voltaire*, vous avez eu sous les yeux des échantillons de sa manière de voir. Vous savez en outre qu'elle fait élever ses petits-fils par l'estimable *M. Laharpe*, né républicain, et qui, si sa délicatesse ne lui permet pas d'inculquer à ses élèves ses principes de gouvernement, leur inspirera du moins les idées généreuses et libérales qui devraient distinguer les hommes dans tous les régimes possibles.

Au reste, que la tolérance dont nous sommes l'objet vienne d'une cause ou d'une autre, nous en jouissons, et je desirerais pour mon compte que l'on en usât d'une manière moins bruyante que l'on ne fait quelquefois au café Henri; car bien qu'il ne tombe dans l'idée d'aucun de nous de troubler le moins du monde la tranquil-

---

Combien l'auteur changerait de ton, s'il pouvait voir encore aujourd'hui ce qui se passe en ce genre.

(*Note de l'Editeur.*)

lité publique, à laquelle nous sommes plus intéressés que personne, cependant il me semble qu'un café, où se trouvent quelquefois des russes qui peuvent entendre le français, et mal saisir nos vues, n'est pas l'endroit qu'il convenait de choisir pour raisonner entre nous des affaires qui nous intéressent.

La police exerce son activité sur des objets qui réclament plus précisément sa surveillance. Elle poursuit à toute outrance les nombreux filous qui infestent cette capitale. Je vous ai dit ailleurs que la classe indigente du peuple russe était très-inclinée à l'ivrognerie et au vol. Vous ne vous figurez pas jusqu'où ces vices sont portés. On est étonné de voir un peuple qui ne passerait jamais devant une église, ou devant une image d'un saint, sans s'arrêter et faire deux cents courbettes et autant de signes de croix, se permettre de voler avec une hardiesse qui étonne tous les jours. Il est peu de pays où l'on cite en ce genre des traits d'habilité plus nombreux et plus surprenans. Quand le *naméchuik* de la Russie Blanche était de bonne humeur, les histoires qu'il aimait le mieux à

me raconter étaient celles des voleurs russes qui s'étaient distingués par des tours admirables. Il était si fier de cette supériorité des filous russes sur les autres, que, pour assurer à sa patrie ce genre de prééminence, il attribuait à des frippons indigènes, tous les tours connus des Cartouche et des Gusman d'Alfarache, etc., etc. Malheur à celui qui eût osé réclamer une fripponnerie éclatante pour un voleur étranger, le général l'aurait à coup sûr soupçonné d'une basse jalousie.

Comme tout à peu près se compense, il faut convenir que les autres crimes sont plus rares, et que l'assassinat, par exemple, l'est infiniment plus qu'ailleurs. Je viens pourtant d'en apprendre un qui m'a effrayé par les circonstances qui l'ont accompagné.

J'étais sorti le matin à cheval, lorsque j'apperçus dans la grande rue une troupe de deux ou trois cents personnes, parmi lesquelles je remarquai quelques soldats. En même temps j'entendis dire auprès de moi, qu'il s'agissait d'une femme qui allait recevoir le *knout*. Je demandai de quoi elle était coupable; c'était une bagatelle. Piquée contre son mari, qui au lieu de rapporter à

la maison tout l'argent qu'il gagnait, le buvait au cabaret; elle l'avait égorgé dans son lit, et ensuite avait mis le feu à la maison.

L'atrocité du crime diminuant beaucoup à mes yeux celle du supplice qu'elle allait subir, et une espèce de curiosité qui triomphe quelquefois du dégoût, me portant à croire que je pourrais au moins voir les apprêts de cette terrible punition, je rejoignis la coupable, qui avait encore un quart de lieue à faire dans la ville pour se rendre sur la place indiquée. C'était une femme d'environ quarante ans, petite et le visage dur; elle tenait entre ses mains liées un crucifix auquel elle paraissait avoir quelque confiance, car elle me parut prier tout en marchant. Son visage n'indiquait ni l'effroi, ni le chagrin auquel je m'étais attendu. Arrivé au lieu du supplice, où des gardes formaient un grand cercle pour contenir les spectateurs, qui au reste n'étaient pas très-nombreux, je vis pour tout appareil, un poteau d'environ trois pieds de haut et d'un demi-pied d'épaisseur; mais il s'élargissait vers le haut, et présentait trois échancrures

pour y contenir la tête et les bras du criminel. L'exécuteur lui délia d'abord les mains, puis lui ôta sa chemise, de façon qu'elle n'était plus couverte que par un très-court jupon. Il l'attacha au poteau de manière à lui faire tendre le dos autant qu'il lui fût possible ; il se plaça ensuite à dix pas derrière elle, et lui appliqua lentement les coups de *knout* ordonnés par la sentence. Au premier coup, la femme fit un cris terrible; au second, un moins fort, et ne fut plus entendue au troisième. Il y a toute apparence qu'elle était assez heureuse pour avoir perdu connaissance. Les trois seuls coups que j'ai eu le courage de voir donner, lui avaient tracé, depuis le cou jusqu'au bas des reins, une ligne sanglante qui dut s'approfondir à chaque coup, et elle en avait cent à recevoir. Quelqu'un qui était resté jusqu'à la fin, me dit l'avoir vu porter comme morte sur une charrette qui l'attendait pour la reconduire à la prison. Là, on l'aura guérie, et elle a dû ensuite être envoyée terminer ses jours en Sibérie.

Quelquefois le supplice de knout est rendu encore plus horrible pour les assassins, par

les circonstances que l'on y ajoute. On marque le coupable au front et sur les joues : on lui arrache les narrines; en un mot on en fait un objet d'horreur et d'éternel effroi. La vie qu'on lui laisse est considérée ici comme un bienfait dû à l'humanité du souverain. Quand ce ne serait que l'effet d'un calcul politique, peut-être faudrait-il encore féliciter le législateur de s'y être déterminé.

Les crimes que prévient ou que fait punir la police, ne conduisent pas tous au supplice du *knout*. Il en est, tel que le simple vol sans circonstances aggravantes, qu'elle punit elle-même du fouet; mais alors il s'applique de manière que le coupable s'en souvienne. Il est étalé nu sur un banc, pourvu de tout ce qui est nécessaire pour lui contenir les pieds et les bras. On apporte une botte de verges, dans laquelle s'en trouvent deux ou trois cents poignées. Deux hommes placés de chaque côté du patient, l'en frappent depuis les épaules jusqu'à la jointure des genoux, et changent de verges dès qu'ils en ont appliqué cinq ou six coups. Le délit n'a pas été jugé très-grave lorsque cette cérémonie ne dure qu'une demi-heure. Au

reste, la plupart de ceux que l'on soumet à cette peine y sont habitués, au point que plusieurs l'endureraient pour une demi-bouteille de *prostoye*. Une autre punition en usage en Russie, est la peine des *battogs*. Deux hommes acroupis, l'un sur la tête, l'autre sur les jambes du condamné, le frappent en long sur le dos et sur les fesses, avec des baguettes assez minces, qu'ils renouvellent lorsqu'elles cassent. La différence des *battogs* avec les verges, c'est que les battogs s'appliquent par dessus la chemise, et les verges par dessous. Au reste, une anecdote très-connue honore jusqu'à un certain point le supplice des battogs; c'est que la princesse Marie, sœur de Pierre-le-Grand, en reçut cent coups, en présence des seigneurs et dames de la cour, pour avoir su et n'avoir pas révélé la fuite du *Tzarévitch* ALEXIS son neveu.

Il ne paraît pas qu'en Russie il soit besoin d'un très-grand talent pour exercer la police; car le général qui en est chargé en ce moment, passe pour l'homme le plus ignorant qu'il soit possible de rencontrer. On rapporte de lui des traits que je ne vous garantis pas,

mais qui sont connus de toute la ville, et regardés comme constans. Je ne vous en citerai que quelques-uns pour égayer un peu cette lettre.

Le premier n'est pas nouveau, mais il est curieux. L'impératrice demande à N..... (le général de police) d'aller voir au thermomètre de certain appartement, le degré de froid qu'il faisait. N..... courut à l'appartement indiqué, ouvre les fenêtres, détache le thermomètre, l'apporte soigneusement dans le cabinet de sa majesté; et lorsqu'il la vit libre, alla le lui présenter pour qu'elle vit elle-même le degré du froid qu'il faisait dehors.

Une autre fois, un courier venant de passer, avait fait fausse route, et était resté en chemin plus long-temps qu'il ne fallait. L'impératrice observa qu'apparemment il ne connaissait pas la géographie. *Oh! madame*, répondit N..... *je crois qu'il a laissé la géographie sur la droite.*

Une aventure à la fois plus gaie et plus sérieuse l'a immortalisé à Pétersbourg. M. *Sutherland*, banquier anglais, avait donné à l'impératrice un joli chien qu'elle

aimait beaucoup, et qu'elle s'était amusée à appeler *Sutherland*, du nom du donateur. Cet animal mourut, et sa majesté, fâchée de cette mort, dit à N..... qu'elle voulait que sur-le-champ on fît empailler *Sutherland*. L'air triste de l'impératrice en donnant cet ordre, persuada à N..... que le banquier anglais avait commis quelque crime épouvantable, et il se disposa à obéir. Heureusement il était fort lié avec l'anglais, et résolu de mettre, dans l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu, tous les ménagemens qu'il crut devoir à l'amitié. Il se rendit chez M. *Sutherland*, le fit entrer dans un appartement particulier, et là il lui demanda quel attentat il avait pu commettre pour mériter le supplice qu'on lui destinait. Le banquier, bien tranquille sur le témoignage de sa conscience, ne l'était pas autant sur les calomnies secrètes dont on aurait pu le noircir. L'air de désolation qu'il remarquait sur la physionomie de N..... était fait pour l'interdire. Enfin il le pria de s'expliquer d'une manière claire. Mon ami, dit N..... je ne puis pas vous instruire du sujet de la colère de l'impératrice, parce qu'elle ne me l'a pas confié;

mais tout ce que je sais, ajouta-t-il en sanglottant, c'est qu'elle m'a ordonné de vous faire empailler. *Empailler, s'écria Sutherland,* qui venait d'apprendre la mort de son chien, et pour qui ce mot fut un trait de lumière. *Oh, bien! mon ami, rassurez-vous, je vois ce que c'est; il y a ici un malentendu, et si vous voulez me permettre d'écrire un mot à sa majesté, dans un quart d'heure je vous promets que vous aurez contre-ordre.*

La tranquillité du banquier fit croire à N..... qu'en effet il avait mal compris; et l'impératrice, priée par M. *Sutherland* de vouloir bien *changer son supplice*, envoya le contre-ordre demandé.

Voilà ce que tout le monde vous dira à *Pétersbourg*. Or, croire un homme capable de pareils traits, quand ils ne seraient pas vrais, est déjà un grand préjugé contre lui, puisqu'il faut au moins qu'ils soient vraisemblables.

Il y avait jadis à la cour un officier revêtu de la charge de grand inquisiteur. Cet homme était chargé de la police secrète de l'empereur, qui, lorsqu'il apprenait certains délits

des courtisans ou des dames de la cour, le chargeait de la punition secrète qu'il infligeait. L'inquisiteur se rendait chez la personne condamnée, disait son nom, et sur ce seul mot, était introduit dans un appartement secret, où le maître comparaissait devant lui. L'inquisiteur lui annonçait, que, pour tel délit parvenu à la connaissance de sa majesté, il était chargé de lui appliquer un certain nombre de coups de fouet, et sur-le-champ il s'acquittait de sa commission. Le nom du grand inquisiteur faisait trembler ceux qu'il honorait de ses visites; et lorsque sa voiture s'était arrêtée à la porte d'un hôtel, on en parlait beaucoup dans la ville.

Sous le règne de l'impératrice actuelle, le grand inquisiteur passe pour avoir une charge sans fonction. On parle bien de quelques dames fustigées pour des propos ou des écrits satyriques; mais cela s'est exécuté entre femmes, par des demoiselles d'honneur et à la diligence de la première dame du palais.

Un fait récent prouve que la mémoire des attributions du grand inquisiteur s'est assez

assez bien conservée. Un étranger, domicilié ici depuis long-temps, voit un matin son domestique entrer dans la chambre avant l'heure ordinaire; celui-ci lui apprend que le grand inquisiteur est en bas qui demande à lui parler. A ce nom redouté, le pauvre diable ne conçoit pas quelle mauvaise affaire peut lui attirer cette visite; il se désole et se persuade que quelque calomniateur l'aura accusé d'un délit grave. Il descend vers le grand inquisiteur, se jette à ses pieds, lui demande pour toute grace de le confronter avec ses accusateurs, et s'engage à prouver son innocence. Le grand inquisiteur lui répliqua: Monsieur, rassurez-vous, personne ne vous a calomnié, et je viens ici voir deux chevaux que vous avez à vendre, et que j'ai vus hier annoncés dans la Gazette. L'étranger, honteux de sa peur, se releva en jurant: il prétendait que le grand inquisiteur, en se faisant annoncer, eût dû indiquer l'objet de sa visite.

Je ne balance pas à vous citer ces faits, quoique je ne puisse pas les garantir; je vous certifie seulement qu'on les rapporte ici et qu'on les croit réels. Je n'ai pour mon compte

aucune raison d'en douter ; mais quand ils seraient faux, la fabrication même d'un conte, lorsqu'il est vraisemblable, peint les mœurs du peuple pour qui on l'a fait.

Pétersbourg, le.....

J'ai fait, Monsieur, depuis ma dernière, plusieurs voyages dans l'intérieur. J'ai vu Moscow, *Twery*, *Novo-Grod*, *Toula*, etc.

Si je prétendais vous peindre exactement ce que j'y ai vu, j'aurais à vous répéter une infinité de choses que je vous ai déjà dites. Il me semble plus naturel de ne vous parler que des différences qui distinguent ces pays de ceux dont je vous ai déjà parlé.

La route qui conduit de Pétersbourg à Moscow, n'est pas également belle dans toute sa longueur, quoique les empereurs, et plus récemment l'impératrice, y aient fait plusieurs voyages, pendant lesquels on s'attache à persuader aux souverains que tout est au mieux dans leur empire.

Pour y parvenir, on fait tout pour rendre la route agréable et vivante. Comme on ne prend nulle part la peine de paver ni de ferrer les routes, on sent que dans certaines saisons, elles doivent être en mauvais état.

Ce n'est pas l'hiver qui leur est le plus funeste, parce que les neiges répandues et foulées sur les terres, les rendent assez unies lorsque la gelée qui dure long-temps est venue les consolider. Le traînage, loin de gâter ces sortes de routes, contribue au contraire à les rendre plus belles. Mais lorsque les temps pluvieux viennent succéder aux gelées, alors ces mêmes neiges abyment les routes, et la nécessité de substituer les voitures aux traîneaux les achève. Pour pourvoir à leur rétablissement, on y porte de longues et fortes branches d'arbre, que l'on serre le plus possible, et qui font, pour quelque temps, un plancher solide, mais singulièrement désagréable aux voyageurs. Il y a peu de voitures à ressorts qui puissent résister aux secousses épouvantables qu'elles reçoivent sur ces sentiers inégaux; et les *kibits*, voitures du pays qui leur résistent mieux, sont de mauvaises charrettes insupportables à quiconque a l'estomach faible ou le genre nerveux un peu susceptible.

Les routes, ainsi boisées, sont donc très-désagréables tant que le bois que l'on y a apporté est neuf. Lorsqu'il s'use, les inéga-

lités sont moins sensibles, et lorsqu'il est usé, le chemin est fort doux; mais vous jugez que c'est pour fort peu de temps, puisque la nécessité de le remettre à neuf vient bientôt renouveler les angoisses des voyageurs.

Lorsque l'impératrice va à *Moscow*, c'est presque toujours l'hiver. Alors on fait tout pour que S. M. ne s'apperçoive pas du désordre affreux qui règne dans cette partie de l'administration. De tous côtés on appelle au travail des routes des paysans de villages très-éloignés. On comble les trous, on applanit tant que l'on peut; et comme le traîneau de cette princesse est d'une dimension immense, puisqu'il contient un appartement où elle est comme chez elle, et entourée de beaucoup de monde, on sent qu'un pareil équipage ne peut guère se ressentir des petites inégalités du terrein.

Lors du dernier voyage de Catherine II à *Moscow*, outre les précautions prises pour rendre la route superbe, on avait figuré, de distance en distance, des villages avec des planches nouvellement peintes, et que, par cette raison, on avait rendus aussi beaux que

l'on avait jugé à propos : des paysans de corvée, habillés à neuf et d'une façon élégante, se plaçaient devant ces villages, et présentaient à l'impératrice l'image de l'aisance et du bonheur. Des tonneaux goudronnés et pleins de matières combustibles, étaient allumés de distance en distance, assez à propos pour que l'air en fût échauffé tout le long de sa route. Ainsi on lui fit parcourir en hiver, et en deux jours, cent quatre-vingts lieues de pays enchantés. D'après cet échantillon de la manière dont on instruit les princes du véritable état des choses, vous jugez, Monsieur, de quel œil l'impératrice a vu et dû voir le tableau tracé par l'abbé *Chappe*, de la misère de certains paysans russes; et cela vous donne la clef de l'aigreur avec laquelle cette princesse lui a répondu dans un ouvrage anonyme, intitulé : *l'Antidote*; ouvrage dans lequel le pauvre abbé reçoit une infinité de démentis, qu'en conscience il ne méritait pas.

Dans tous les pays policés et qui veulent nourrir des liaisons de commerce ou d'amitié avec les étrangers, l'entretien des routes a toujours été un objet de la première consi-

dération. On ne conçoit pas comment des princes qui ont ambitionné et quelquefois mérité le nom de *grands*, n'ont pas tout fait pour se concilier le suffrage des étrangers, sous cet intéressant rapport. L'impératrice a fait construire des édifices immenses, dont plusieurs n'étaient ni nécessaires, ni utiles. Son palais de marbre, qui est un chef-d'œuvre de mauvais goût, a coûté bien des millions. Une piété respectable sans doute, mais qui devient mal-entendue lorsqu'elle entraîne l'Etat à des dépenses qu'il ne peut pas soutenir, a fait élever de tous côtés des églises magnifiques, dont le nombre n'est plus en proportion ni avec le nombre des fidèles, ni même avec l'étendue de la ville. Des sommes énormes sont employées tous les ans à soudoyer dans les cours voisines des espions et des traîtres dont on n'a pas besoin si l'on ne songe qu'à rendre heureux les peuples déjà soumis. Combien tant d'argent ne serait-il pas mieux employé à faire ou entretenir des belles routes dans l'intérieur de ce vaste empire ! Ces réflexions ne me sont pas dictées par un esprit de critique qui ne me conviendrait pas ; mais elles naissent

malgré moi, et à chaque instant que j'éprouve tous les inconvéniens attachés à des voyages longs et pénibles.

Les paysans moscovites, que l'on regarde comme les Russes de la vieille roche, ne ressemblent que par l'habit à ceux des environs de Pétersbourg. Loin d'être comme eux ivrognes et voleurs, vous avez de la peine à leur faire accepter la moindre récompense pour les services les plus importans. J'ai été touché jusqu'aux larmes de voir le zèle et la bienveillance avec laquelle ils se portent à relever une voiture tombée dans quelque précipice, ou dont l'essieu s'est brisé en route. On n'a que la peine d'aller demander du secours au village le plus voisin : fût-il à une lieue de l'endroit de l'accident, et au milieu de la nuit, tout le monde se lève, arrive à votre aide, apporte tout ce qu'il faut pour réparer le dommage ; on vous tire d'embarras, et l'on vous remet en route. Voulez-vous les remercier ou les récompenser, ces bonnes gens trouvent leur action si naturelle qu'ils ne conçoivent rien à votre reconnaissance. C'est à des enfans ou à de malheureuses servantes que l'on est réduit à faire

accepter quelques marques de sa satisfaction. Tout le village vous suit des yeux aussi loin que cela est possible, tout prêt à revenir à vous, s'il vous survenait un nouvel accident. C'est de pareils hommes sans doute que le prince des poètes a dit :

Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.

La ville de *Moscow* est immense. Sa popupulation est considérable, mais beaucoup moins que ne le ferait présumer son étendue. De riches propriétaires y ont construit des palais auxquels ils ont joint des parcs, tels qu'ils pourraient les avoir dans leurs terres. Il y a des terreins qui se labourent dans certains quartiers de la ville; de façon que si l'on ne rencontrait pas à tous momens de grands et beaux édifices, on se croirait souvent à la campagne.

Lorsque vous arrivez à Moscow avec le projet de vous y fixer, vous recevez la visite d'un architecte, qui vous déploie dans de grands cartons des plans de maisons, d'hôtels ou de *palais*. Vous choisissez celui qui vous convient, vous faites le prix

du bâtiment que vous desirez acquérir, et décidez dans quel quartier vous voulez l'avoir. Votre prix fait, l'architecte prend avec lui une quantité considérable de paysans et d'ouvriers, va faire applanir le terrein où il doit placer votre maison, terrein pour lequel vous payez un droit à la ville; et au bout de quelques jours, on vous vient annoncer que votre maison est construite, tapissée, meublée. Les matériaux qui la composent sont sortis des immenses magasins de l'architecte, tous prêts, tous arrangés, tous préparés. Vous avez une maison à vous, en moins de temps qu'il ne vous en faudrait ailleurs pour un appartement commode. N'ayant que quelques jours à passer à *Moscow*, je me suis contenté d'une chambre d'auberge.

J'étais recommandé à deux maisons considérables de commerce, où j'eus le bonheur d'être très-agréablement accueilli; et j'eus ensuite occasion d'être présenté chez plusieurs seigneurs russes qui ont fixé leur résidence en cette ville. Quoique je n'eusse qu'à me louer de ceux dont j'ai l'honneur d'être connu à Pétersbourg, j'ai trouvé là plus d'agrément,

parce que l'on y est plus libre et moins sujet aux inconvéniens de l'étiquette. Moscow est l'asile qu'ont choisi toutes les personnes maltraitées à tort ou à droit par la cour, et tous les gens riches qui n'ont pris aucun service.

Je ne doute pas que l'on n'y soit aussi dévoué qu'ailleurs au souverain. Mais l'éloignement de la cour et l'esprit d'indépendance dont jouissent des particuliers sans ambition, donnant à la société de cette ville une physionomie presque républicaine, tout homme aisé s'habitue à se croire l'égal de son voisin plus riche ou mieux titré; et les plus grands seigneurs affectent pour les honneurs dont ils sont couverts une indifférence que l'on ne trouve que là. Est-ce philosophie, est-ce satiété, est-ce calcul? je n'en sais rien; mais tout le monde en cette ville me paraît plus curieux d'être aimable que respecté. Au reste, ce n'est pas dans un séjour d'une semaine que l'on peut se flatter de connaître une ville; et tout en vous disant comment j'ai été affecté, je vous invite à consulter d'autres voyageurs.

En revenant à Pétersbourg, tout ce que j'avais dans mon *kibit* me fut volé, malgré ma surveillance et celle de mon domestique.

Un pistolet, un chapeau, une légère fourrure, des bouteilles de liqueurs, un petit nécessaire, enfin tout ce qui ne pouvait pas s'enfermer dans ma malle fut pillé pièce à pièce.

Une roue de mon *kibit* s'est cassée, et j'ai été obligé de m'arrêter une demi-journée pour en faire faire une paire de toutes neuves. Comme il n'entre que du bois dans ces espèces de voitures, les accidens sont bientôt réparés et à bon marché. Pour six roubles ou vingt-quatre francs, j'eus une paire de roues neuves ; et l'on ne me vola dans cet endroit que la boîte où s'enferme la graisse nécessaire pour graisser les roues à toutes les postes. A quelques lieues de Pétersbourg, une de mes roues s'étant encore cassée, j'eus occasion de m'appercevoir que pendant que mon domestique avait dormi dans le *kibit*, on lui avait changé ses roues neuves contre des vieilles. Ces sortes d'accidens, si souvent répétés, donnent plus d'humeur que souvent ils ne valent.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous parler de *Touln*, que j'ai visité avec le plus vif intérêt. C'est une superbe fabrique d'acier. Il est impossible de rien voir de mieux fini que

ce qui s'y fabrique; et les Anglais eux-mêmes ne pourraient pas répondre de distinguer une monture d'épée d'acier de *Touln*, d'une pareille achetée dans le *Strand*. Jusqu'à présent, les négocians ont tiré d'Angleterre tous les articles d'acier, malgré les énormes frais d'entrée que supporte ce genre d'importation. L'habitude était si bien prise, et le préjugé contraire à tout ce qui se fait hors l'Angleterre si bien établi, que l'expérience même des chef-d'œuvres sortis de la fabrique de *Touln* ne pouvait ramener les esprits. L'impératrice a pris le parti de permettre que l'on donnât pour marchandises anglaises tout ce qui se fabrique chez elle ; et les marchands vendent aujourd'hui sous le nom d'*acier d'Angleterre*, de superbes choses qui leur reviennent à très-bon marché. Il ne lui en a coûté pour réussir qu'une précaution bien simple : ç'a été de porter tous ces articles au taux que les vendent les marchands anglais; moyennant cela, tout le monde est content.

Pétersbourg, le.....

Vous avez maintenant un léger apperçu de l'état de l'armée et de celui des finances de l'empire de Russie, c'est-à-dire de ce qui sert de base à sa force réelle. Vous avez une idée de ce qu'ici l'on appelle *Police*, c'est-à-dire de ce pouvoir invisible qui, dans les Etats policés, sans blesser la susceptibilité des sujets, veille en silence au maintien de l'ordre public, et saisit d'une main sûre le coupable qui la trouble, sans inquiéter son voisin qui jouit des bienfaits de cette providence humaine, et ne s'apperçoit point qu'elle existe. Je vais maintenant essayer de vous faire connaître ce que l'on fait ici pour l'éducation des hommes, et par quels moyens on prépare la génération présente à achever les plans de grandeur et d'élévation conçus par Pierre-le-Grand et quelques-uns de ses successeurs. S'il est incontestable qu'il n'est pas de partie d'administration plus impor-

tante et plus délicate, il l'est aussi qu'il n'en est pas où le génie du grand législateur et celui de Catherine II aient été plus mal secondés. Est-ce leur faute ? est-ce celle de la nation ? Je ne hasarderai pas de prononcer sur une question aussi grave : je n'examine que l'état actuel de l'éducation publique ou particulière, sans prétendre assigner les causes de cet état de choses.

La première réflexion qui frappe l'observateur, est la fatalité en vertu de laquelle l'éducation des Russes est encore livrée aux étrangers. Ce sont des Français, des Allemands ou des Suisses qui sont chargés de former, pour la Russie, des sujets destinés à défendre l'Etat et à soutenir la gloire de l'empire. On a vu jadis des nations éclairées confier à des esclaves l'éducation de leurs enfans; mais au moins ces esclaves étaient des hommes instruits, et l'espoir d'un grand bien, celui de leur liberté, pouvait les stimuler à de grands efforts, dont le fruit était tout entier pour leurs élèves. En Russie au contraire, il n'y a ni considération ni récompense à espérer pour l'homme instruit qui voudrait consacrer son temps à l'éducation

d'un jeune homme. Aussi n'y trouve-t-on, à quelques exceptions près, que de malheureux pédagogues, élevés la plupart pour tout autre état que l'éducation, et que la misère seule a pu fixer dans un pays où ils végètent pendant quelques années, pour amasser une somme à peine suffisante pour retourner chez eux. Quelle morale et quel esprit public peut-on espérer former sous les auspices de ces colporteurs mercenaires de phrases et de connaissances mal acquises et mal digérées? Quand *Pierre-le-Grand* appela les étrangers à l'honneur de former des hommes dans son pays, il choisit d'abord des gens de mérite, que la considération qu'il leur accorda et la fortune qui les attendait, étaient bien faites pour attacher à ses projets et à sa gloire. Mais il n'entendit pas sans doute que ce qu'il aurait fait pour sa postérité n'eût, pour résultat, que la nécessité de recourir sans cesse aux étrangers, pour en obtenir l'instruction qu'il était si facile de naturaliser dans son pays. Comment en effet concevoir que des hommes, qui apprennent tout avec une facilité surprenante, dont la précieuse intelligence se prête également à tous les genres d'études?

comment

comment concevoir, dis-je, que de pareils hommes n'aient pas encore pu, sous la protection de princes instruits, former, depuis cent ans, une pépinière d'instituteurs nationaux qui eût affranchi la Russie de l'impôt honteux qu'elle paie annuellement à la lie des nations? Une bonne école normale, formée sous la direction de quelques hommes éclairés, n'eût-elle pas depuis longtemps opéré ce bien si desirable, si un vice radical, qui prend sa racine dans un orgueil ridicule, ne s'opposait à toute espèce de progrès en ce genre? Je ne balance pas à attribuer tout le mal au peu de considération accordée en Russie à l'état d'instituteur, et au peu de fruit qu'un homme instruit puisse espérer recueillir de ses soins et de l'emploi de sa jeunesse. Vous en jugerez, Monsieur, par un court exposé.

Si vous en exceptez la cour et quelques maisons puissantes qui ont richement doté quelques instituteurs, la pension la plus forte accordée à un *outchitel* (instituteur) dans les maisons aisées, est de 600 roubles avec la table et le logement. Si l'instituteur reste avec son élève dans une ville comme

Pétersbourg ou Moscow, il faut qu'il monte la dépense de sa garde-robe sur le ton de la maison et de la société que l'on y reçoit. Or, ce qui coûte en France cinquante écus, coûte cent roubles ou quatre cents francs à Pétersbourg ou à Moscow. Les appointemens du gouverneur s'en vont donc en frais d'entretien et de garde-robe. Si l'éducation se fait à la campagne, *l'outchitel* alors peut faire sur sa dépense quelques économies. Mais par combien de dégoût et d'ennui un homme encore jeune, et qui est éloigné de tout ce qui lui est cher, ne paie-t-il pas ce léger avantage ! presque toutes les petites douceurs dont l'isolement fait sentir davantage le besoin, ne pouvant être tirées que de la ville et par des occasions très-rares, le moindre approvisionnement devient ruineux. En supposant donc qu'au bout de dix ans un étranger ait mis de côté cent roubles par an, ce qui fait beaucoup d'honneur à son économie, le voilà propriétaire de mille roubles en papier qu'il échangera contre 3,5oo livres en or ou en argent, dont la moitié au moins lui est nécessaire pour retourner dans sa famille. Voilà donc

un homme qui, pour dix-huit cents francs qui lui restent, a passé les plus belles années de sa vie dans l'ennui, les humiliations et le chagrin; qui a renoncé à toute autre carrière, et à perdu pour jamais l'occasion d'être utile à sa patrie.

Je vous ai présenté l'hypothèse d'un homme instruit qui a cru pouvoir s'assurer quelque fortune, en embrassant en Russie, l'état d'instituteur; mais cela arrive très-rarement, parce qu'il est très-rare aujourd'hui qu'un homme instruit s'y livre. D'où vient donc, me direz-vous, l'opinion reçue en France où tant de gens vantent le bonheur des instituteurs russes? Cela vient peut-être de ce que la plupart des instituteurs russes sont en effet fort heureux d'être sur ce pied. Mon intention n'est pas d'exagérer ici, ni de faire une mauvaise plaisanterie; mais je ne vous dirai qu'une vérité très-connue, en vous assurant qu'un cocher français, qui aurait besoin d'une place et qui pourrait bien n'en pas trouver une à Pétersbourg, est sûr d'en obtenir une d'*outchitel*, s'il se donne pour maître de langue française, et consent à aller dans une campagne former *le cœur*

et l'esprit de quelque jeune seigneur russe. Avant d'en venir aux exemples que je puis vous fournir sur ces matières, permettez-moi de vous dire comment procède un Russe retiré dans ses terres, lorsqu'il voit son fils ou sa fille atteindre l'âge où il faut faire ce qu'il appelle leur *éducation*. Il attend que les besoins de sa maison rendent nécessaire l'envoi à la ville de quelque domestique de confiance. Lorsqu'il est décidé à faire faire ce voyage, il fait venir son valet-de-chambre.

« *Iwan,* lui dit-il, tu vas partir pour Pétersbourg, tu m'acheteras du vin, des liqueurs et des étoffes de telle et telle sorte. Tu te dépêcheras afin de revenir au plus vîte, et puis en revenant, tu m'*apporteras* aussi un *outchitel français*; tu t'informeras de ce que cela coûte, et tu feras ton prix au meilleur marché possible, etc.

Iwan arrive à Pétersbourg. Sur les trois ou quatre jours qu'on lui a accordé d'y rester, il en passe deux à boire et à se divertir avec ses amis. Il se dépêche ensuite de faire les emplettes dont son maître a besoin. Quand il est prêt à partir, il va dans un café

où on lui dit qu'il y a des Français, et il demande tout haut s'il y a là quelqu'un qui veuille être *outchitel*. Plusieurs se présentent. Il choisit d'abord le mieux habillé, parce qu'il lui suppose plus d'esprit, ce qui est quelquefois vrai. Il lui propose de venir avec lui; lui promet cinq ou six cents roubles de gage, la table, le logement *et du café blanc le matin, et noir le soir;* conditions que les *outchitels* mâles et femelles ont presque toujours soin d'insérer dans les clauses de leur contrat. Le marché se conclut, et *Iwan* donne à celui qui doit élever son jeune maître une demi-heure pour aller faire son paquet et venir le joindre à tel cabaret, où le *kibit* doit se rendre attelé de deux chevaux.

Au bout de quelques jours de voyage, l'*outchitel* éreinté arrive au lieu de sa résidence. On lui fait d'abord assez d'accueil; mais si à l'aspect de sa garde-robe on apperçoit quelque trace de la gêne où il était peut-être avant d'être instituteur, on a grand soin de mesurer sur cette gêne ou sur son aisance présumée, la considération dont il jouira dans la maison. Le jeune

homme qu'on lui confie est le premier à juger le cas que ses parens font de son maître; et vous présumez déjà quels égards et quelle confiance il lui réserve.

Si, comme c'est assez l'usage, l'état de gouverneur est une bonne fortune pour notre homme, peu difficile sur l'article des égards, il se fait au ton de la maison, et est quelquefois beaucoup plus agréable au maître que tel ou tel homme instruit, mais fier et honnête, dont les *prétentions* ne pourraient lui convenir. Les Allemands sont beaucoup plus accommodans que les Français; mais, soit raison, soit habitude, les Russes aiment mieux les Français, et parmi eux ceux qui ont le moins de ce qu'ils appellent des *prétentions*.

L'*outchitel*, étant Français, parle français à son élève qui s'habitue à cette langue, et les parens enchantés se vantent de n'avoir rien épargné pour son éducation. Leur fils sait tout: *il parle français comme son maître.*

Vous avez, sans doute entendu parler de l'aventure d'un pauvre diable de gascon qui, ne sachant où donner de la tête, se loua à un Russe en qualité d'*outchitel*. Il resta huit

ans dans cette maison, et au bout de ce temps, les enfans, très-aimables d'ailleurs, assourdissaient de leur *sandis* et de leur *cap de bious* tous les étrangers que le père invitait à venir examiner et admirer le résultat de leurs études.

A cette histoire, que l'on m'a donnée comme certaine, je vous joindrai celle d'un perruquier *outchitel:* je la tiens de ses propres élèves, jeunes gens pleins d'esprit naturel et d'excellentes dispositions. L'aîné faisait mourir de rire, lorsqu'il la racontait. Le précepteur en question s'était donné pour *outchitel* français, et avait été conduit dans les terres d'un riche propriétaire, à deux cents verstes de *Moscow*. Il s'était engagé à enseigner les langues anciennes et modernes, les mathématiques, la physique, et tout ce que l'on voudrait. La vérité est qu'il savait lire, et qu'il apprit assez bien à lire à ses élèves. Quant à l'écriture, *il ne se piquait pas de bien peindre;* aussi ses élèves peignaient-ils fort mal. Quand il leur avait donné ses leçons, il tirait de sa poche des rouleaux de bois qu'il fixait dans des trous qu'il avait fait faire à la table d'étude, et se mettait

à tresser des cheveux qu'il avait apportés avec lui. Les parens ne se mêlaient jamais des leçons du *maître français*, à qui ils s'en rapportaient aveuglément. Les écoliers, à force de regarder tresser leur précepteur, voulurent essayer s'ils n'en feraient pas bien autant. Ils furent un jour surpris la main à l'œuvre par leur maître, qui, loin de s'en fâcher, les loua beaucoup des dispositions qu'ils montraient, et leur apprit son état en perfection. D'autres rouleaux furent acquis, et chacun se piquant de fournir beaucoup de marchandise, on envoyait vendre à *Moscow* les tresses confectionnées, et acheter d'autres cheveux. Le jeune homme m'assura gaiement que pendant cinq ans que ce commerce avait duré, son frère et lui avaient fait gagner beaucoup d'argent à leur maître. Je voulus engager une autre conversation avec lui, pour juger jusqu'à quel point il était susceptible de culture, mais prévoyant mon dessein, il ne voulut pas s'y prêter. *Je vois bien, dit-il, que vous voudriez sonder les profondeurs de mes connaissances, il ne me convient pas de vous complaire sur cet article; mais quand vous aurez besoin d'un faux toupet, je suis votre homme.*

La femme de chambre d'une comédienne disgraciée du public, fut un jour abandonnée à Moscow par sa maîtresse. C'était une très-grosse femme, habituée à bien vivre et à ne pas faire grand chose. Cette malheureuse ne savait que devenir, lorsque quelqu'un lui mit dans l'esprit de se faire *outchitel*. On n'eut pas de peine à la persuader, et elle fut présentée dans la maison d'un riche seigneur de *Moscow*. La première question que celui-ci lui fit, fut : *Savez-vous le français, Madame*? SACRÉDIÉ, *Monseigneur, je le crois bien*, dit-elle, *c'est ma langue!* Elle fut admise sur cette seule preuve de ses talens. Mais comme sa réponse a cependant fait quelque bruit, le nom de madame *Sacrédié* lui est demeuré; et il est assez ordinaire de demander aux personnes qui viennent de *Moscow*, comment se porte madame *Sacrédié*, et si elle est toujours gouvernante.

Une anecdote assez plaisante, et que je puis attester *de visu*, vous donnera mieux que tout le reste une idée de la manière dont on envisage un *outchitel* ou instituteur, à *Pétersbourg*.

Un marchand, ayant pour toute fortune

une petite balle de marchandises qu'il portait derrière son dos, pour tout mérite, celui d'être né Français, et pour tout talent celui de savoir vanter à propos sa marchandise, arriva à Pétersbourg il y a environ vingt-cinq ans. Avec de l'intelligence, de l'activité, et un crédit qu'il avait mérité par sa délicatesse, il gagna une assez belle fortune, avec laquelle il ne tenait qu'à lui de prouver que pour être riche il n'est pas besoin de savoir lire.

Notre homme ayant voulu s'enrichir davantage, mit tout son avoir sur un vaisseau qui périt. Il fut ruiné après dix ans de travail, et sans ressource.

Le comte *Strogonof*, à qui cet homme avait souvent vendu des marchandises, le voyant dans la désolation, lui demanda combien il lui faudrait d'avances pour recommencer son commerce. *Quatre mille roubles*, répondit le marchand! *Hé bien!* lui dit le comte, *je te les prête pour six ans, sans intérêt.* Tous les négocians qui connaissaient la probité de cet homme, voyant le comte *Strogonof* s'intéresser à lui, se piquèrent d'émulation, et lui ouvrirent un crédit, à

l'aide duquel il fit une fortune considérable. Il y avait bien quinze ans que ce fait était arrivé, lorsqu'un jour de la fête du comte *Strogonof*, j'y vis entrer ce brave homme dont je savais l'histoire. Après avoir fait au comte son compliment, il y ajouta quelques mots en mémoire de son aventure : « *Hélas!* » lui dit-il, *Monseigneur, sans vous, sans* » *votre généreuse bonté, que serais-je aujour-* » *d'hui en Russie? peut-être un malheureux* » *outchitel .....!* »

Il est inutile de vous observer que là où un malheureux qui ne sait pas lire a peur d'être réduit à être instituteur, un homme de mérite est fort déplacé. Il faut pourtant convenir qu'il y en a quelques-uns.

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Le gouvernement a plusieurs fois senti la nécessité d'opposer une digue au débordement d'ignorance qui se déversait en Russie; il a pris quelques mesures, mais vagues, mais faibles, mais insuffisantes et nulles. On a ordonné que quiconque se destinerait à l'institution serait soumis à la censure d'examinateurs pris parmi les professeurs du

corps *des cadets*. Cette mesure n'a servi à rien ; d'abord parce qu'elle n'a pas été exécutée, et que les parens dispensent ordinairement de cet examen les gens qui leur conviennent, et regardent comme suffisamment instruit celui qui parle les langues qu'ils veulent faire enseigner à leurs enfans, qui n'exige d'eux aucune considération gênante, et qu'ils peuvent traiter comme il leur plaît. D'ailleurs, ici les examinateurs auraient quelquefois eux-mêmes besoin d'être examinés. Ils le sentent ; et pour éviter de se trouver aux prises avec des gens qui pourraient s'appercevoir de leur faiblesse, ils se gardent bien de s'engager avec le candidat dans une conversation, ou dans une discussion susceptible de quelque difficulté sérieuse. Leur examen roule sur une série de questions qu'ils présentent sur des règles de grammaire, qu'ils ont lues la veille pour la première fois peut-être, ou sur quelque point de géographie, bien intéressant à leur gré ; car ils savent encore de la veille, dans quelle contrée ignorée existe tel *promontoir* ou tel *cap* que peut-être Cook ou Bougainville n'ont jamais connu. Un

homme qui serait réellement instruit répugnerait à se prêter à la forme et au fond d'un pareil examen ; il voudrait être apprécié sur le mérite quelconque de ses principes, de ses connaissances, de ses idées. Mais qui se souciera de se présenter devant un ignorant qui lui fera telle question, à laquelle il ne sera peut-être pas facile de répondre, au sens du nouveau docteur ? quel homme éclairé voudra s'exposer à être rejeté, peut-être comme inhabile, parce qu'il n'aura pas présent à l'esprit l'exacte position de telle roche, ou de tel ruisseau aussi ignoré qu'il mérite de l'être ?....

En disant que plusieurs professeurs auraient besoin d'être eux-mêmes examinés, je n'entends pas accuser d'ignorance ces professeurs en masse. Les Allemands, par exemple, étant moins recherchés que les Français, ne s'y présentent qu'avec des titres. Il y a eu au corps des cadets des professeurs français d'un grand mérite ; mais ils n'y sont plus ; et ceux qui leur ont succédé se chargent de les remplacer, sans avoir la moindre partie de leurs connaissances. Si jamais la Russie parvient à avoir des insti-

tuteurs dignes de leur mission, ce sera lorsqu'elle aura établi chez elle une société savante qui accueille les étrangers, leur témoigne bienveillance et considération, les juge après les avoir connus familièrement, et non pas sur un examen de mauvais pédant, et se charge de recommander aux différens gouverneurs des provinces les hommes capables et modestes; ce sera lorsque, renonçant en partie à l'orgueil qu'ils croient justifié par la différence des fortunes, les pères comprendront qu'un instituteur qui consacre les dix plus belles années de sa vie à élever un enfant qui n'est pas le sien, est un homme intéressant qu'il ne faut pas humilier inutilement, auquel il faut laisser la mesure d'indépendance et de considération qui appartient à celui qui les représente et remplit les plus belles de leurs fonctions; ce sera enfin, lorsqu'après s'être servi des talens des étrangers, elle aura formé dans son sein des instituteurs nationaux qui, en répandant leurs lumières autour d'eux, sauront qu'ils sèment sur leurs propres terreins, et que la reconnaissance publique les indemnisera un jour de leurs obscurs travaux et de leurs sacrifices.

L'impératrice actuelle à fondé ici plusieurs écoles dont elle fait les frais, et où l'on élève des enfans des deux sexes. Ces écoles sont pouvues d'assez bons maîtres; et les progrès des enfans qui y sont élevés prouvent assez ce que la nation entière aurait à gagner à une bonne réforme dans le choix des instituteurs.

La direction du plus important de ces établissemens (le corps des cadets) est confiée au vieux comte *d'Anhalt*. Si l'on a voulu honorer les talens militaires, les vertus guerrières et domestiques, il était difficile de mieux choisir. Si l'on a voulu reconnaître le dévouement sans bornes au souverain, et une ardente passion pour le bien public, et les avantages de l'intéressante jeunesse qui croît sous ses auspices, ce choix était encore admirable. Mais sous le rapport des idées nécessaires à la direction d'une aussi précieuse institution, on ne conçoit pas ce qui a pu indiquer ce brave et respectable général. L'excès même de son zèle est un inconvénient dont tout l'établissement se ressent. Son esprit peu éclairé lui suggère une infinité de petites et minutieuses prati-

ques qui le rendent la fable de ces mêmes enfans qui l'aiment comme un père. L'éducation va assez bien malgré cela ; mais que ne deviendrait-elle pas entre les mains d'un homme habile, tel que l'on en trouve dans le sénat, dans les académies, et jusques dans l'armée russe ?

L'étranger sourit en voyant dans chaque chambre de cette belle maison une infinité d'épigraphes, de devises, de vers et d'allusions, toutes choisies par le vieux comte, et dont les trois quarts font pitié.

Je devrais pourtant épargner l'esprit de ce digne officier ; car j'ai eu le bonheur de lui complaire en un point. Il avait mis des distiques de toutes les langues, pour servir d'épigraphe sur la porte de chacune des chambres d'exercice. Il en voulait faire graver un sur la porte extérieure du *corps des cadets*, et chargea quelqu'un de me le demander. Un distique n'est pas pour moi une chose très-facile, et la crainte d'y laisser des *longueurs* m'a toujours empêché d'en entreprendre. Le confident du comte ajoutait beaucoup à la difficulté, car il voulait que le distique exprimât d'abord l'objet de l'établissement,

blissement, la qualité des élèves que l'on y instruisait, et surtout le nom de celui sous les auspices de qui tout se faisait. Je lui donnai les deux vers suivans, dont je vous avouerai volontiers que je ne fus pas très-mécontent :

« *His colit ingenuas, generosus, in ædibus, artes,*
» *Spes patriæ, nova gens, auspice, Russus, Anhalt.* »

Des membres de l'académie trouvèrent le distique de leur goût, et assurèrent le comte que celui qui l'avait fait devait savoir le latin. Mais on lui observa qu'il y aurait de l'inconvenance à placer son nom sur le frontispice d'un édifice entretenu aux frais de l'impératrice. D'autres prétendirent que le distique n'était pas très-clair, et que la contexture en était un peu gênée ; ce qui pourrait bien être vrai, malgré ma prévention en sa faveur.

Pétersbourg, le.....

Le froid de Russie est passé en proverbe en France, et l'on en parle comme d'une chose égale, constante et uniforme dans toutes les parties de la Russie. Il y a pourtant une singulière différence entre telle contrée russe et telle autre qui lui est opposée. Tout le monde sait que le climat de la *Tauride*, par exemple, est un des plus agréables que l'on connaisse, et que le froid n'y est pas plus fort qu'à *Milan*. Mais ce n'est pas à vous, Monsieur, qu'il me sied de faire de pareilles observations. Je ne suis pourtant pas surpris qu'il s'élève par fois des doutes sur le froid qui règne à Pétersbourg; car enfin, cette ville, sous le rapport de sa position topographique, n'est guère plus défavorablement située que certaines contrées de l'Angleterre, et il doit y avoir, du froid excessif que l'on y éprouve, des causes autres que cette position. Ce que l'on a dit de plus satisfaisant à

cet égard, c'est que tous les pays qui gisent par le soixantième degré de latitude, et au-dessous, depuis le cinquième degré de longitude jusqu'au cent vingtième, reçoivent, dans une direction nord et sud, les vents qui ont traversé des espaces immenses éternellement chargés de neiges et de glaces. Ajoutez à cela que la Russie renferme elle-même des rivières et des marais innombrables, ainsi que d'énormes forêts. La ville de *Moscow*, ancienne capitale de la Russie, jouit de presque tous les fruits des contrées les plus favorisées de l'Europe, tandis que Pétersbourg est obligé de tirer de l'étranger les fruits les plus communs par-tout ailleurs. Il est donc juste de dire qu'il fait très-froid à Pétersbourg, et ridicule d'avancer qu'il fait très-froid en Russie; car un voyageur pourrait répondre avec autant de vérité, qu'il y fait très-chaud. Il en est de même sous les rapports moraux. Celui qui aurait été souvent pillé par les *mougiks* de *l'Ingrie*, aurait pareillement tort de dire que les Russes sont voleurs; car celui qui n'aurait été qu'à *Moscow*, pourrait répondre qu'il n'y a pas de race plus honnête et d'une cor-

dialité plus touchante. Dans un empire vaste et composé de provinces ajoutées successivement les unes aux autres, il n'y a rien d'absolument vrai, ni qui puisse s'appliquer au tout. Cependant il est une qualité que l'on ne peut refuser à la nation entière, c'est d'être généralement hospitalière. Quiconque a une grande fortune, je n'en excepte pas même les avares, reçoit et accueille les étrangers; et jamais un homme honnêtement couvert ne s'est présenté à l'heure de dîner, dans une maison où il a été reçu une fois, sans y trouver son couvert : cela est tellement reçu, que l'on n'invite même pas celui qui entre à cette heure ; il se met à table sans que personne le lui dise, et aussi sans que personne le trouve mauvais. Je ne pense pas qu'en France ou en Angleterre il existe une seule maison où un autre qu'un ami intime puisse en faire autant. Que cet usage tienne à un genre d'orgueil qui trouve son compte à alimenter ainsi le premier venu, qu'il soit une routine irréfléchie et sans mérite, ou le produit d'un sentiment de générosité respectable, ce qu'il y a de constant, c'est qu'il existe, et peut-être les vertus

sont-elles assez rares pour qu'il ne soit ni prudent ni juste d'analyser avec tant de sévérité ce qui en a du moins l'apparence.

L'usage de tenir table ouverte a dû ouvrir la porte à l'abus qui s'en suit naturellement. Nulle part les parasites ne sont plus communs, nulle part la manière de les écarter n'est plus plaisante. Un homme, par exemple, qu'un seigneur russe a accueilli quelquefois, et reçu plusieurs autrefois sans l'accueillir, ne laisse pas cependant que de se présenter continuellement à l'heure de se mettre à table. Alors on met en usage, pour l'écarter, la petite cérémonie du voyage des plats dont je vous ai parlé à *Mohilof*. Lorsque l'on arrive à lui, on le quitte pour aller servir ailleurs, et s'il reste quelque chose on le lui apporte quand tout le monde est servi. Quand les domestiques sentent qu'un convive est désagréable à leur maître, ils sont admirables pour le lui apprendre. Ils apportent et étalent devant lui les plats vuides, oublient de lui changer son assiette, ou sont sourds quand il demande à boire. J'en ai vu un, qui, ennuyé de tendre son assiette sale à des gens qui passaient à côté de lui

sans y prendre garde, avait fini par la placer sur sa tête. Les ris de tous les assistans étant arrivés jusqu'au maître, il se prit à rire à son tour, et ordonna de donner une assiette à l'auteur de la scène qui avait égayé la société.

Tout homme assez lâche pour aller prendre le dîner de quelqu'un qui le reçoit mal, excite au premier coup d'œil l'indignation de tous les honnêtes gens ; mais cette manière de juger les choses est surtout propre aux honnêtes gens qui ont dîné. Quand la misère n'est pas le fruit de la paresse ou de l'inconduite, elle a droit d'intéresser tout homme bien né ; et si le malheureux qui éprouve l'humiliation dont je viens de parler est connu pour n'avoir pas mérité son sort, c'est un spectacle douloureux pour des convives que de le voir livré à la dérision de la valetaille : on aimerait mieux que le maître fût moins hospitalier, et fît fermer sa porte à ceux qu'il ne veut pas recevoir. Voilà ce que je pense ; mais chacun a son goût et est maître chez soi.

Une des grandes erreurs d'un étranger qui est reçu avec tous les honneurs possibles, lorsqu'il va pour la première fois chez un

seigneur russe, serait de croire qu'il en sera de même lorsqu'il reviendra: il est bon de l'avertir de n'y pas compter. Il y a des règles et un tarif qu'il faut connaître. Il y aura diminution sensible de bienveillance la seconde fois, et plus sensible encore à la troisième. Mais s'il est long-temps sans reparaître, il recevra les reproches les plus obligeans. Ce sont ces reproches sur-tout qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre; car quelqu'un peu au fait de leur valeur, et qui, pour les éviter, croirait de son devoir de n'y plus donner lieu, s'exposerait à l'inconvénient ci-dessus. Il faut donc apprendre à traduire, dans le style de la vérité, ces complimens d'usage; et lorsqu'un Russe, que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vient à vous d'un air riant, et vous dit : « Ah! » Monsieur, que vous êtes négligent avec » vos amis, il y a un siècle que l'on ne vous » a vu, que vous est-il donc arrivé?.... » il faut entendre, *Monsieur, soyez le bien venu. Vous n'êtes pas de ces importuns qui, parce qu'on leur a fait politesse, croient que l'on ne peut pas se passer d'eux. Vous êtes un brave homme; je suis charmé de votre discrétion.*

La règle la plus sûre et la plus honnête à suivre, c'est de ne fréquenter que ceux qui conviennent ; car à coup sûr vous ne convenez pas aux autres. Ces choses là se sentent mieux qu'elles ne s'indiquent, et les gens délicats n'y peuvent être trompés qu'une fois.

Vous me demandez, Monsieur, s'il est vrai que les femmes russes aiment à être battues, et qu'elles se plaignent de n'être pas aimées de leurs maris lorsqu'ils négligent de les corriger. Il me semblait qu'il y avait long-temps que ce vieux conte était discrédité. Etre battu fait du mal, et je ne crois pas qu'en aucun lieu du globe on aime à être battu. Tout le monde a à la bouche le vieux proverbe : *Qui aime bien, châtie bien.* Mais c'est une de ces vérités métaphysiques qui, pour être senties, ont besoin de toutes les facultés de l'esprit. Le corps raisonne autrement, et tous les proverbes du monde ne persuaderont pas que le mouvement qui fait prendre un bâton ou des verges, soit un mouvement d'amitié.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'autrefois les maris avaient en Russie sur leurs femmes le

droit qu'ont les pères de famille sur leurs enfans. Ils les corrigeaient ou faisaient corriger par leurs domestiques. Il est possible encore que certains maris, dégoûtés de leurs femmes, et ne se souciant plus de s'occuper de leur conduite, bonne ou mauvaise, aient pris le parti de les laisser faire à leur tête, et ne les aient plus corrigées, comme certains parens abandonnent quelquefois des sujets dont l'expérience leur a prouvé qu'ils ne pourraient jamais rien faire. Quand on est persuadé qu'un enfant en est venu là, le battre est en effet un simple acte de brutalité, puisque l'on a perdu de vue l'objet raisonnable du châtiment, la réformation du sujet. L'abandonner est une preuve du peu de cas que l'on fait de lui, et alors le proverbe dont nous venons de parler a un sens raisonnable. Il faut en effet bien aimer un enfant, pour qu'un honnête homme se réserve à la pénible résolution de le frapper. En supposant que quelques femmes se soient par hasard trouvées dans le cas dont nous parlons, elles ont peut-être très-bien raisonné en jugeant que leur mari ne les aimait plus assez pour s'occuper de leur

conduite; mais c'est le mépris et l'indifférence de leur mari qui causaient leurs regrets, et non pas l'absence des coups de bâtons ou de verges. En transportant ainsi une idée du physique au moral, on peut faire, sur tous les pays du monde, des raisonnemens à perte de vue, dont l'homme sensé ne doit rien conclure.

On connaît l'histoire du fouet qu'un nouveau marié mettait dans l'une de ses bottes. Lorsque sa femme, qui devait les lui ôter le soir, et qui avait à choisir celle qu'elle tirerait la première, commençait par celle où se trouvait le fatal instrument, le mari lui en donnait un coup sur le corps. C'était un symbole de l'autorité qui lui appartenait, et un avis qu'elle lui répondrait non seulement de ses fautes, mais encore des accidens que sa maladresse occasionnerait. Ce n'était point comme preuve d'amitié qu'il se conformait à cet usage; et il y a à parier que s'il ne lui en avait pas donné d'autre, il eût courru des chances très-désagréables.

Dans d'autres contrées de la Russie, lorsqu'un père mariait sa fille, et que tout était arrangé pour la noce, il la faisait appeler

dans la salle principale de sa maison, et lui ordonnait de lui apporter une poignée de verges. Celle-ci, après les lui avoir remises en main, se mettait en posture de recevoir le fouet; le père lui en donnait légèrement quelques coups; et lui rendant les verges, l'avertissait que désormais ce serait le nommé tel (son futur) qui remplirait ces fonctions et redresserait ses torts.

A l'église, la mariée remettait publiquement cette poignée de verges au marié, qui, après l'avoir acceptée, la lui remettait ensuite et la confiait à sa garde.

Voilà par quels emblêmes l'autorité maritale était jadis reconnue par la femme, et figurée dans la cérémonie du mariage chez les peuples de la Russie. *Pierre-le-Grand* a aboli cet usage humiliant de porter des verges à son mari à l'église. Mais a-t-il, en supprimant l'emblême, supprimé en même temps le droit de rosser sa femme? c'est un point sur lequel on n'est point d'accord. J'ai vu à *Mohilof* une jolie dame qui avait obtenu le divorce, parce que son mari l'avait fait fouetter par ses laquais; mais c'est encore une question de savoir si elle l'eût obtenu

dans le cas où ce mari brutal l'eût fait fouetter par ses domestiques femelles. Au reste, un cas unique n'établit pas une jurisprudence, et il n'y a guère d'apparence que l'on fasse jamais de lois positives à cet égard. Les honnêtes gens, en Russie comme ailleurs, ne battent point leurs femmes dans quelque cas qu'elles osent se mettre, et la canaille ne serait pas arrêtée par les lois.

Dans la première excursion que j'ai faite de Pologne, il y a cinq ans, je me suis trouvé dans un village de Tartares soumis à la Russie. Tout le village consistait en un cercle de maisons de bois, qui formait une assez grande place au milieu. Devant chaque maison était un banc de pierre, et sur l'un de ces bancs était assise, lorsque j'y passai, une femme qui paraissait fort triste. Mon postillon me dit que cette femme allait être fouettée, et que c'était pour cela qu'elle attendait son mari. Elle avait en effet près d'elle une poignée de verges. Un moment après le maître de la case sortit, la fit placer sur le banc de la manière qu'il convenait à son intention, et lui appliqua une centaine de coups sur les fesses. Cette femme était

celle du capitaine du village. Les paysans ne regardaient même pas cette opération, qui apparemment est toute simple pour eux.

La malheureuse fustigée cria et pleura beaucoup; et je serais bien surpris que son mari en ait été plus aimable à ses yeux.

En voilà je crois assez sur le goût des femmes russes pour les coups et les corrections de leurs maris.

Pétersbourg le . . . . . .

Une personne obligeante vient de m'avertir que mon nez était gelé. Cet évènement n'est pas très-rare ici. Il y a tel vent qui soufle heureusement fort peu, et sous l'influence duquel on prétend que le temps nécessaire pour traverser une rue suffit pour vous geler le nez et les oreilles. Ce n'est pas un grand mal lorsqu'on est averti; mais si l'on avait le malheur de rentrer dans un endroit chaud avant d'être guéri, il se formerait sur le membre attaqué, une petite ulcère qui gagnerait tout ce qui a été gelé, et vous priverait en tout ou en partie du nez ou des oreilles. Beaucoup de paysans ont perdu de cette manière le bout des doigts de pied. Il ne faut pourtant pas en conclure que tous les contes que l'on fait en France à cet égard soient fondés, et que l'on rencontre ici autant de visages sans nez, qu'il plaît aux voyageurs de le dire. Presque toujours on est averti assez tôt pour remédier au mal.

On se frotte la partie gelée avec de l'eau froide et de la neige, et l'on continue les frictions jusqu'à ce que l'on ait rétabli la circulation du sang et la sensibilité de l'organe attaquée. Ç'a été pour moi l'affaire de quelques minutes.

La débacle de la *Neva*, dont je viens d'être témoin, est un spectacle vraiment curieux: celle du Rhin, que j'ai vue plusieurs fois, n'en donne pas d'idée. Le moment où cette débacle se décide opère un bruit assez semblable à celui d'un coup de canon. Les gens habitués à ce phénomène peuvent dire, à un quart-d'heure près, le moment où l'explosion aura lieu. Depuis plusieurs heures la police avait défendu le passage sur la rivière; mais le peuple d'ici brave ces sortes de dangers avec une intrépidité dont je ne puis revenir. Il trompe la surveillance des sentinelles, non seulement avant la débacle, mais encore après qu'elle est décidée; et il n'est pas rare de voir un mougik se hasarder sur un glaçon, armé d'une planche; il attend qu'un autre glaçon passe devant lui, ajuste sa planche sur ce glaçon, et traverse sur ce pont fragile la distance qui le lui fait gagner.

Souvent il arrive ainsi à l'autre bord à force de changer de glaçon ; autrement, il est culbuté dans la rivière. Beaucoup de gens périssent ainsi tous les ans : mais que faire ? *cela était écrit.* Au reste, les Polonais de toutes les classes commettent quelquefois la même imprudence sur la Vistule : on en voit passer jusqu'au moment fatal, et souvent périr les derniers. J'ai entendu dire un jour à madame la princesse de Nas:....., qu'elle venait de voir périr de cette manière *trois hommes et un cordonnier !*

Il y a long-temps que je me proposais de vous parler des enterremens russes. Je voulais pour cela en voir un par mes yeux ; car ce n'est pas la peine de venir en Russie pour raconter ce que l'on a entendu dire. Le hasard m'a mieux servi que plusieurs amis que j'avais priés de me procurer ce spectacle, qui comme partout est assez commun.

Je retournais la semaine dernière à *Toula*, pour y examiner de nouveau la belle fabrique d'acier ; et je profitais pour cette partie de plaisir de l'occasion d'un voyage de quelques propriétaires russes qui ont leur terre dans les environs. A vingt verstes de la ville, un

de

de nos compagnons reçut de chez lui un courier qui venait l'avertir que sa belle-mère était morte et qu'il était nécessaire qu'il vînt sur-le-champ. Jamais malheur ne fut reçu avec plus de fermeté. La belle-mère laissait à son gendre trois villages et quatre mille paysans, qui en faisaient tout à coup un riche seigneur. Il nous invita à nous rendre chez lui pour assister au service : cela ne se refuse pas sans impolitesse. Nous résolûmes de nous y rendre ; mais lui, plus pressé, prit le devant et nous attendit. Il était naturel de ne pas compter sur beaucoup d'amusemens dans une campagne où tout le monde était en deuil : mais si je n'y eus pas d'agrément, j'y vis du moins des choses bien nouvelles pour moi. Notre ami vint nous recevoir ; il était vêtu de noir, et cependant nous accueillit de la manière la plus gaie et la plus affable. Il nous présenta à sa famille qui, réunie dans un salon tendu en noir, entourait le cercueil de la défunte. Le plus grand silence régnait dans cette salle, lorsque tout d'un coup tous les assistans se prirent à sanglotter et à crier de la manière la plus pitoyable. Ce qui me surprit surtout,

ce fut de voir les personnes mêmes avec qui j'étais arrivé se réunir à ce triste concert, et crier plus fort que les autres. Tout à coup les cris cessèrent, et plusieurs personnes sortirent de cette salle pour aller prendre l'air. Notre hôte nous rejoignit d'un air riant, nous fit parcourir ses jardins, et nous entretint gaiement des embellissemens qu'il méditait. Je pensais que toute la tristesse était passée, lorsque nous entendîmes recommencer dans la maison le concert de cris qui m'avait autant surpris qu'attristé. Notre hôte, alors reprenant son air triste, s'achemina, en criant, vers l'appartement d'où partaient les sanglots, et nos compagnons de voyage le suivirent en criant de plus belle. Je compris alors que ces cris étaient une politesse faite aux parens du mort, et j'eusse bien voulu pouvoir lui offrir mon contingent ; mais pour tout l'or du monde je n'aurais pas pu crier comme les autres, et je crus même faire assez que de cacher avec mon mouchoir l'envie de rire que me donnait cette combinaison de cris et de sanglots.

Ce manège recommença d'heure en heure jusqu'à la fin de l'enterrement. La maîtresse

de la maison resta constamment auprès du corps de sa mère ; et les repas, auxquels elle s'abstenait de paraître, ne se ressentirent en rien de la tristesse qui dominait dans l'autre partie de la maison.

Le lendemain tout le clergé de la province, ayant en tête un archevêque Grec, vint au château célébrer le service de la défunte. On fut presque toute la journée à la chapelle ; et les mêmes accès de désespoir et de sanglots me parurent alors être réglés par la cérémonie, au lieu de l'être, comme la veille, par l'horloge.

Le troisième jour on procéda à l'enterrement, qui dut se faire à une demi-lieue de cette campagne. Un très-grand nombre de gens payés pour y assister, vit prendre le corps, et se mit à la suite de la procession. Leur office était de crier de manière que l'air fût continuellement vibré depuis la sortie de la maison jusqu'au lieu de l'enterrement ; et pour que la fatigue ne pût pas interrompre ces pieuses vociférations, les crieurs se placèrent sur deux lignes, et les cris de l'une devaient commencer à un signal qui faisait cesser ceux de l'autre. Je vis en

cette occasion une espèce de maître de cérémonie qui maltraitait, de paroles et du geste, un paysan qui s'était mis à crier avant son tour.

Trois jours de cérémonies funèbres me parurent fort longs à passer, et je ne crus pas devoir pousser la politesse jusqu'à suivre le cortège à une demi-lieue de là. Tout ce que je puis vous garantir, c'est qu'autant on avait pleuré, autant on paraissait disposé à rire le jour de notre départ, c'est-à-dire quarante-huit heures après l'enterrement.

J'eus en cette occasion la facilité de voir de plus près les prêtres grecs. A l'archevêque près, qui conserva toujours un ton convenable de gravité, je n'ai jamais rien vu de plus indécent que la manière dont ces messieurs procèdent aux cérémonies religieuses. Ils ne se gênent nullement, même aux pieds de l'autel, pour jurer et crier après ceux qui ont négligé quelque chose de leur devoir : on en voit même qui vont jusqu'à les frapper. A la vérité cette indécence n'a pas lieu à Pétersbourg, où du moins je n'ai jamais eu occasion de la remarquer. Cependant je fus

un jour témoin d'une singulière contestation dans une procession, où les personnages présumés être en paradis étaient figurés par des paysans en costume du lieu. Celui qui représentait Jésus-Christ voulut aller dîner, et se disposait à laisser là le cortège lorsque saint Pierre le retint par la barbe : *Veux-tu rester ici, BÉNAMATTE*, lui dit-il, *ou je t'écrase de coups.* Observez que l'injure qu'il adressait à son camarade au milieu d'une cérémonie religieuse, est telle qu'elle ne se trouve dans aucune langue, et que personne n'oserait la transcrire en français.

Un soi-disant continuateur de Rollin, dans une mauvaise compilation qu'il a intitulée *Histoire Moderne*, prétend que *Pierre-le-Grand* a attaqué cet usage de payer des gens pour pleurer aux enterremens, et que ce prince a triomphé à cet égard et de l'habitude et des murmures des fanatiques, et des manœuvres des prêtres. Je ne sais que répondre à l'assurance de l'écrivain ; mais je vous donne ma parole d'honneur que j'ai vu ce que je viens de vous décrire.

Pétersbourg, le. . . . . .

Vous parlerai-je de la justice, après ce que vous savez de mon affaire (1)? Oui, sans doute, car il est bon que vous sachiez que les juges, dont les plaideurs maltraités croient toujours avoir à se plaindre, sont honnêtes et probes en grande partie, et qu'il leur arrive souvent d'être justes, lors même que, par leur arrêt, ils consacrent une grande injustice. Cela tient aux fautes que l'on a l'art de faire faire au plaideur dont le droit serait incontestable. Mais, comme vous m'objecterez peut-être qu'avec un bon conseil on n'en doit pas faire, il est bon de vous donner une idée de la manière dont les choses se passent ici. Voici ce que je tiens d'un avocat que j'ai connu trop tard, et qui, si je l'eusse connu plutôt, m'eût sauvé cin-

(1) On a supprimé comme sans intérêt toutes les lettres où le voyageur n'a parlé que de ses affaires.
(*Note de l'Editeur.*)

quante mille écus auxquels il faut je crois se décider à renoncer pour ne pas augmenter encore ma perte.

Il y a ici, m'a-t-il dit, sous le nom de *Thémis Gerr* ou *Thémis Choboda* (1), une association de franc-maçons, dont les meneurs ont eu l'art de s'aggréger des hommes considérés dans tous les états.

Dans les autres pays et même dans les autres loges de Pétersbourg, les réunions de maçons n'ont pour objet que des actes d'honnêteté et de bienfaisance, ou des parties de plaisirs avouées par la décence et la morale la plus sévère. Dans *Thémis Gerr*, au contraire, les personnes non initiées aux secrets particuliers de la clique dominante, s'étonnent de n'être jamais assemblées que pour des niaiseries ridicules; tandis que les principaux officiers ont lié entr'eux une société très-intime et des parties très-fréquentes. Plusieurs membres ont soupçonné qu'ils

(1) Les mots *gerr* et *choboda*, quoique connus dans la langue russe, sont tirés du vocabulaire *Mongous*, et signifient: le premier *chambre*, et l'autre *lanterne*. C'est par extension sans doute, qu'on lui a fait signifier une loge de maçonnerie. (*Note de l'Editeur.*)

pourraient bien, sans s'en douter, être dupes des meneurs, et s'en sont retirés sans bruit. Or, ce qu'ils en ont soupçonné, je le sais moi, et je vais vous le dire. Je ne blesse en cela ni mes sermens, ni la délicatesse, ni la considération que je dois aux autres maçons ; car la maçonnerie n'a rien de commun avec ce que j'ai découvert; et il n'y a pas un vrai maçon qui ne quittât cette cotterie s'il savait ce qui s'y passe. Les principaux membres de *Thémis Choboda*, sont des gens de loi divisés ici en deux classes. La première fait à peu près les fonctions de procureur. Les uns instruisent les affaires, font les démarches préparatoires, et les autres vont plaider devant les juges les moyens que les premiers leur ont fournis. La deuxième classe devrait être la plus considérée, si les talens étaient toujours un titre à la considération ; mais les autres ayant plus de fortune et tenant de bonnes maisons, se sont arrogé, sur leurs coopérateurs, un droit de protection qui les leur a, jusqu'à un certain point, subordonnés.

Les plus habiles et les plus astucieux de ces deux classes se sont imaginé qu'il ne

tenait qu'à eux de se rendre les arbitres de toutes les fortunes et les juges de toutes les affaires; mais comme pour cela il fallait des réunions fréquentes, et à ces réunions un prétexte plausible, ils ont choisi celui que leur offrait la *maçonnerie*, persuadés qu'en se disant *maçons* et réunis à ce titre, on ne s'occuperait plus de deviner le motif secret de leur aggrégation.

Ils ont aussi senti, que pour être à l'abri du soupçon, il fallait s'associer d'honnêtes gens, qui pussent leur prêter l'ombre de leur crédit et de leur considération; en conséquence ils ont arrêté de recevoir tout le monde, même les honnêtes gens.

Celui qui, pour être reçu franc-maçon, s'adresse à cette loge, n'ayant jamais paru dans aucune autre, ne peut pas comparer les questions qui lui sont faites, avec celles qu'on lui ferait ailleurs; il croit que tout ce qui lui est demandé est conforme aux usages maçonniques, tandis qu'une infinité de questions captieuses ne tendent qu'à connaître ses dispositions particulières; et lorsqu'il croit que c'est en conséquence de la sagesse de ses réponses qu'il est admis, il est loin de

soupçonner, ce qui est pourtant l'exacte vérité, qu'on l'eût admis, quelque réponse qu'il eût pu faire ; l'essentiel était de savoir ses dispositions et la mesure de son dévouement aux meneurs. Son secret est connu ; et les réponses qu'il a faites n'auront pas d'autres effets que de le faire rester toute sa vie dans les derniers grades, ou de l'élever promptement à raison de l'utilité dont ses talens et sur-tout lesdites dispositions peuvent être à la chambre, c'est-à-dire aux premiers officiers.

Ces messieurs ne se bornent pas à recevoir ceux qui se présentent, ils vont à la quête des sujets, et tourmentent jusqu'à satiété ceux qu'ils desirent s'associer.

Ainsi constitués, ils se partagent entr'eux toutes les affaires, et se recommandent réciproquement à la confiance des cliens. Une cause est-elle remise à quelqu'un non aggrégé à la société, tout est mis en œuvre pour faire repentir le plaideur qui ne s'est pas adressé à l'un d'eux. Quelqu'un dont les principes honnêtes leur sont connus ou suspects, vient-il s'établir à Pétersbourg, ils le signalent par-tout comme un intrus indigne de toute confiance, et la nombreuse clien-

telle de *Thémis Choboda* déchaîne, contre le nouveau venu, toutes les voix dont elle dispose.

Qu'un malheureux plaideur, volé par un de ces messieurs, veuille l'abandonner, il court très-fort le risque de tomber entre les mains d'un autre, qui a mission expresse de se conduire de manière à faire repentir le client de ne s'en être pas tenu au premier brigand qui l'avait entrepris. Une affaire une fois livrée à cette bande, n'appartient plus au plaideur, que quant aux risques qu'il peut courir et aux sommes qu'il doit fournir. Sous prétexte des égards qu'ils se doivent entr'eux, ces misérables se communiquent non seulement les pièces des parties, mais encore les argumens de leurs cliens, le fort et le faible de leur raisonnement, et s'arrangent pour faire prévaloir la cause de celui que la fortune ou le crédit qu'il peut leur offrir, leur fait préférer. L'homme qui a une cause excellente et sûre, est fort étonné de voir son avocat, en plaidant, négliger ses moyens les plus inattaquables, pour leur en suppléer d'autres dont le faible saute aux yeux. Si toutes ces trahisons, faites à la

bonne cause, n'empêchaient pas le juge de distinguer la vérité à travers tous les nuages dont on la laisse enveloppée; enfin s'il y avait quelque danger de gagner la cause que l'on est convenu de perdre, la partie adverse élèverait un incident arrangé et convenu entre ces messieurs, et auquel votre avocat ne répondrait rien ou de mauvaises raisons. Ceci fait reporter votre affaire à une autre session. Pendant ce temps là, on vous propose un accommodement défavorable. Si vous vous y refusez, vous êtes un beau jour tout surpris de trouver, dans votre procédure, des nullités qui vous obligent à recommencer votre affaire, ou des aveux signés de votre procureur, qui compromettent vos droits et vous livrent à votre adversaire.

Et ne croyez pas, en changeant de marche, pouvoir vous tirer du piège où les coquins vous ont enlacés; tout est prévu. Le premier fripon à qui vous avez eu le malheur de donner votre confiance, a su tirer de vous la connaissance de toutes vos ressources et de tous vos moyens. Il sait sur quel protecteur au besoin vous pourriez compter; quel magistrat serait disposé à

vous écouter; quelle voie vous est ouverte vers la justice de la souveraine. Eh bien! lorsque vous en êtes réduit là, vous trouvez toutes les avenues fermées; la calomnie a pris les devant : on vous impute tout bas des faits dont vous ne vous êtes jamais douté; et comme personne n'ose vous les soutenir en face, la justification devient impossible, et votre silence passe pour un aveu. On a vu, en pareil cas, des juges, même intègres, oublier que tous ces moyens ne sont pas de la cause qu'ils avaient à juger, et se laisser entraîner à leur prévention.

Je vous avoue, Monsieur, que j'eus d'abord peine à croire à la vérité de ce que j'apprenais ; mais l'honnête personne qui m'en instruisait m'ajouta des détails tels qu'il ne me fut plus possible d'en douter. Vous avez bien vu, m'a-t-il dit, l'étonnement de toute la ville, lorsque le colonel *Vibitski* perdit son procès; il le doit à l'intelligence de son procureur avec son adversaire. On produisit contre lui un acte qui ne lui avait pas été communiqué, et qui eût déshonoré son adversaire, si son défenseur en eût demandé le dépôt au greffe, comme il le devait:

mais le traître s'en garda bien, parce que l'adversaire, frippon puissant, est lié avec tous les meneurs de *Thémis Choboda*.

L'avocat de *M. Vibitski* est lui-même vénérable de cette loge : c'est cet hypocrite *Raligadof* que vous entendîtes dernièrement piailler à la troisième section du *sénat*, et sur le compte duquel vous observâtes très-bien qu'il négligeait d'excellens moyens, et avouait, pour son client, des faits qu'il eût au contraire fallu combattre, si on les eût cités dans le plaidoyer de son adversaire. Ce tartufe est fort lié avec *Engellinof*, le plus dangereux petit coquin de toutes les Russies, et qui ne cède en intrigue qu'au fameux *Ivan Ivanoviltez Repidrof*. Celui-ci, à l'aide de son titre de vieux jurisconsulte et de conseiller de la chancellerie de *Moscow*, commet impunément les escroqueries les plus honteuses. Dernièrement il a été pris sur le fait. Les preuves de son délit sont entre les mains de son adversaire, plus claires que le jour. Mais il a dans *Thémis Choboda* de nombreux amis qui jusqu'ici l'ont tiré d'affaire. On ne croit pas cependant que les juges supérieurs consentent à fermer les yeux sur le scandale de

sa conduite. Déjà on montre au doigt de tous côtés les vils agens qu'il emploie ; et entr'autres le jeune *Rousselinowski*, qui est à la fois son espion politique et son courtier d'affaires.

Vous voyez maintenant, Monsieur, à quoi je dois attribuer la tournure qu'a prise mon affaire avec le P. de N..... Des billets de commerce, souscrits par lui, reconnus, présentés et protestés à temps utile, ne pouvaient pas faire l'objet d'une difficulté sérieuse. Mais j'ai eu le malheur de m'adresser à ce *Raligodof*, qui a eu l'art de la faire durer trois ans, et de faire ensuite porter au conseil souverain une cause qui ne regarde pas ce conseil, et qui sera renvoyée peut-être dans trois ans encore aux juges qui doivent en connaître.

Autrefois le plaideur qui avait quelques connaissancss des affaires, dirigeait lui-même son procès, ou le confiait à un ami dont il était sûr. Mais on a trouvé à cette méthode, et même pour les cliens, des inconvéniens qui y ont fait renoncer. Un *ukase* de l'impératrice oblige tout plaideur à donner sa confiance et sa procuration à un jurisconsulte.

C'est ici le cas d'observer combien les précautions les plus sages peuvent faire de mal, lorsque l'intrigue et la mauvaise foi s'en emparent.

Vous ferez peut-être ici, Monsieur, une réflexion que j'ai faite moi-même. Vous demanderez comment de pareils abus, quand ils sont connus, ne sont pas réprimés? Voici ce que l'on m'a répondu : Par qui ces abus sont-ils connus? par quelques personnes à qui l'on a fait des confidences indiscrètes, ou par des plaideurs qui en ont acquis à leurs dépens la funeste connaissance. Mais quelles preuves voulez-vous que l'on en apporte? Les frippons adroits sont ordinairement fort en règle; et, n'étant pas même responsables de leur ignorance ou de leur étourderie, ils auraient dans tous les cas beau jeu pour rejeter sur l'une de ces causes les torts de leur probité. On a dit, long-temps avant d'en avoir la preuve ostensible, que les voleurs de Pétersbourg avaient une organisation et des chefs. On sait aujourd'hui que les magistrats ont découvert et détruit cette organisation : mais avant cela, les personnes qui en étaient les plus sûres n'en parlaient qu'avec

précaution.

précaution. Quel parti voulez-vous que l'on prenne? est-ce un plaideur qui dénoncera dans sa cause des hommes qui auront toutes les formes en leur faveur? ira-t-on dénoncer *Thémis Choboda*, composée d'une infinité d'honnêtes gens, pour atteindre quelques fripons que ces honnêtes gens là considèrent peut-être beaucoup? ce serait s'exposer à voir l'intrigue défendue par la probité elle-même. Il faut donc commencer par l'éclairer; et pour cela, la prévenir simplement de ce qui existe. Cet avis peut n'être pas perdu; car on s'habituera à observer et faire des rapprochemens qui finiront par équivaloir à des démonstrations morales.

Tel homme, par exemple, est plein de talens, et n'a presque jamais d'affaires. Voyez s'il est bien avec les gros bonnets de *Thémis Choboda*.

Tel autre, sans talens réels, a, devant les chambres de justice, une réputation que rien ne justifie, et toutes les bonnes affaires lui sont confiées; voyez s'il n'est pas un des officiers considérables de la chambre. Tel prévaricateur ne peut pas être atteint par les lois; voyez si ses défenseurs ne l'ont pas

étayé d'un grand crédit, au défaut de bonnes raisons, et si ce crédit n'est pas celui de *Thémis Choboda*, ou de ses meneurs. Telle cause imperdable n'a pas pu être jugée : cela n'est-il pas arrivé par suite d'une intrigue dont un seul homme n'eût pas pu venir à bout, mais qui devient facile aux coryphées d'une société ? Les juges eux-mêmes s'habitueront à apprécier les sollicitations qu'ils reçoivent ; et quand ils en recevront d'hommes étrangers aux plaideurs et à l'affaire dont ils se mêlent, il leur sera facile d'en conclure l'existence d'une corporation qui s'est mise en état de braver la justice elle-même. Que l'on examine quand un placet n'est pas répondu, ou quand il l'est contre l'évidence du droit, peut-être s'appercevra-t-on que le chef du bureau qui a fait le travail, a quelque chose à attendre de *Thémis Choboda*. Une masse de faits et d'observations présentés au prince par des hommes désintéressés, éclaireront sa justice, et lui suggéreront de nouvelles mesures.

Pétersbourg, le .....

Il y a ici trois théâtres : celui de *Bois*, où jouent alternativement les troupes françaises, allemandes et russes ; celui de *Pierre*, beaucoup plus considérable et plus digne d'une grande capitale, où joue l'opéra italien, et quelquefois les autres troupes, lorqu'on les y appelle. Le troisième est celui de *l'Hermitage*, dans le palais même de l'impératrice. Personne n'a jamais joui du spectacle qui s'y donne, que sur l'invitation de l'impératrice elle-même. C'est presque toujours la troupe française qui a l'honneur de contribuer aux délassemens de sa majesté. Souvent cette princesse y assiste seule avec son aide-de-camp. Il n'y a pas d'autre musique dans les entr'actes que l'instrument dont joue un certain baron ruiné à qui la princesse a donné cette retraite, et qui fait son possible pour mériter sa bienveillance. Quand il passe à Pétersbourg quelqu'artiste célèbre, c'est à l'Hermitage qu'il est entendu. Le harpiste *Cardon* y a joué fort souvent.

Un général est chargé de la direction des menus plaisirs de sa majesté, et c'est de lui que toutes les troupes de comédie prennent l'ordre.

On a raison de dire en France que les grands artistes sont fort accueillis à la cour de Russie. On y en accueille aussi de médiocres. La *signora Banti*, qui recevait de la cour une somme de quatre mille roubles (16000 francs) pour chanter deux ariettes par semaine, trouva que ce traitement n'était pas digne de son mérite. Elle alla un jour trouver le général directeur des théâtres, et lui représenta qu'elle ne pouvait pas vivre avec quatre mille roubles, et qu'elle quitterait le *service* si on ne la traitait pas mieux. L'impératrice ayant répondu à cette menace, qu'elle était libre de partir quand elle voudrait, le général se chargea d'adoucir cette réponse à la signora, et lui dit que la princesse avait observé *qu'elle lui coûtait autant que les généraux de son armée*. EH BIEN, répliqua la cantatrice, *qu'elle fasse chanter ses généraux!* et elle partit.

Je suis très-mauvais juge du mérite d'une troupe italienne ; car quelque plaisir que je

goûte à entendre une belle voix, je ne puis pas supporter un poème chanté qui dure trois heures, ni m'habituer à voir paraître *Alexandre* et *Pompée* sous la figure d'un être dégradé, dont l'organe me paraît celui d'une jeune fille. Je ne vous dirai donc rien de la composition de la troupe italienne, quoiqu'elle ait presque toujours dans son sein quelque fameux *virtuose*.

La troupe allemande joue des tragédies, telles que vous en connaissez, qui sont la honte du genre et le désespoir du goût. Elle a en récompense un répertoire comique où de très-bonnes choses se trouvent mêlées avec de médiocres et de mauvaises. C'est une excellente école qui fournit à la fois une instruction positive et une négative : car on y trouve des modèles de ce qu'il faut tâcher de faire et de ce qu'il faudrait éviter. Dans la disette où nous sommes de bons auteurs dramatiques, les gens de lettres, en France, devraient, ce me semble, provoquer l'établissement d'une troupe qui jouerait les bonnes comédies allemandes, mais mises en français : la littérature ne pourrait qu'y gagner, et les auteurs français y découvriraient

de nouvelles routes vers la perfection de l'art dramatique. Les gens médiocres ou jaloux crieraient peut-être à *l'innovation*, à la *barbarie*, et menaceraient de la ruine totale du goût ; mais le génie du bien les laisserait crier : il suffirait qu'il fût bien convenu que ces pièces ne sont pas offertes comme modèle à suivre, mais comme objets d'étude. Le public éclairé saurait séparer l'or du fumier ; et quant au peuple qui juge sans connaissance à la vérité, mais avec un goût naturel qui ne se trompe guère, la comparaison des genres serait plus propre à l'éclairer qu'à le gâter. Je sais qu'on le voit applaudir à de mauvaises farces qui provoquent sa grosse gaieté ; mais observez bien que ce n'est jamais comme bonne conception qu'il les applaudit, il a seulement le tort de les trouver plus amusantes qu'un drame à la mode, ou qu'une tragédie jouée à contre sens (1).

---

(1) Nos grands *artistes* se plaignent de la décadence du goût et de la manie de ceux qui préfèrent, disent-ils, des mauvaises farces aux chef-d'œuvres de la scène. Mais nos prétendus grands *artistes* n'ont-ils rien à se reprocher à cet égard ? et est-il bien vrai

La troupe russe y est très-bonne, et l'opéra russe très-agréable. Je ne vous parle pas de la musique russe, quoiqu'elle ne soit pas sans mérite, parce qu'il y a très-peu d'opéra russes originaux. Tous nos bons opéra comiques sont traduits dans cette langue qui se prête admirablement à l'emploi de la musique étrangère : on y donne aussi beaucoup d'opéra allemands et italiens, traduits en russe.

La troupe française y est nombreuse, et telle que l'on peut hardiment avancer qu'elle ne le cède en mérite qu'à celle de Paris. On y joue la tragédie et la comédie. *Aufresne* y est attaché. Vous nommer cet acteur, c'est vous rappeler le regret que vous avez éprouvé sans doute en le voyant rejeter du théâtre Français. S'il poussait la vérité jusqu'à tomber quelquefois dans le genre bas et trivial, combien aussi n'était-il pas sublime lorsqu'il évitait ce défaut, que l'on reprochait aussi à la Dumesnil.

---

qu'aimer mieux entendre B.... ou T.... que tel et tel, ce soit préférer les pièces qu'ils jouent à *Mérope* ou à *Athalie?* (*Note de l'Editeur.*)

Après *Aufresne*, qui joue les pères nobles, vient *Floridor*, chargé des premiers rôles. C'est un acteur plein de chaleur et d'intelligence; son organe et sa figure secondent parfaitement son talent, et je ne lui compare personne en France après *Larive*.

Madame *Lesage* commence à être un peu âgée; elle joue les reines, et son débit fait quelquefois oublier qu'elle a quinze ans de trop pour le théâtre.

La première actrice est Madame *Hus*, élève de *Monvel*. La Russie l'a enlevée à la Suède, et s'applaudit tous les jours de ce rapt tragi-comique.

M. *Delpi*, qui joue les valets, est un excellent comédien; mais on est fâché de désigner comme excellent *comédien*, un homme que son mérite et ses qualités personnelles recommanderaient bien autrement, s'il ne prenait, pour rester ignoré, autant de peine et de précaution, que d'autres s'en donnent pour paraître.

Mademoiselle *Suzette*, dans les soubrettes, rappelle, par son naturel et sa gaieté, cette Madame Belcour, dont vous faisiez tant de cas.

Un M. *Bourdais*, qui joue les financiers, est d'un comique et d'une vérité précieuse, et les talens subalternes secondent parfaitement cet excellent fond. Il vient d'arriver un M. *T*.... qui a voulu débuter ici; mais que des raisons que je ne sais pas bien en ont empêché. On le dit un excellent petit-maître. Sa taille et sa figure lui attireront vraisemblablement quelques bonnes fortunes préférables aux succès du théâtre. Au reste, il va partir pour *Moscow* avec le fils du fameux *Volange*, qui fait assez bien, dit-on, les grimaces de son père. Ces messieurs, à coup sûr, *feront de l'argent* s'il restent unis.

Je ne puis pas vous dire grand chose de la littérature russe. D'abord parce que je ne suis pas assez familier avec la langue, et surtout parce qu'il n'est pas bien sûr qu'il existe une littérature russe. On parle beaucoup du poète *Lamonossof*, qui est, dit-on, comparable aux lyriques les plus célèbres. Qui peut juger cette cause? je n'en sais rien; mais on peut regarder comme constant que c'est un homme supérieur en ce genre. On n'écrit pas l'histoire aussi près de la Sibérie, et l'on ne parle guère des historiens russes. Il y a quel-

ques auteurs comiques, mais peu célèbres, si on en excepte le grand homme, qui sous le nom de Cathérine II, gouverne une partie de l'Europe, et trouve encore du temps pour écrire à *Voltaire*, et faire des comédies russes et françaises.

Les comédies russes de l'impératrice, sont plutôt des drames historiques et moraux, que des ouvrages comiques; l'un des plus célèbres est celui intitulé *Iwan Tzarévitch* (Jean, fils du Czar). Cet ouvrage, dans lequel l'auteur a encadré de très-bonnes idées politiques, est une monstruosité sous le rapport des règles du théâtre, et l'on se persuaderait difficilement que l'on pût faire un drame plus mauvais, si le même auteur n'en eût pas donné depuis un nouveau, sous le nom d'*Oleg*. Cette dernière pièce a donné lieu à l'épigramme suivante :

Un jour, un plaisant du parterre,
Assistant à l'*Iwan Tzarévitch*, prétendit
Que l'on ne pouvait plus mal faire.
L'auteur, piqué, promit de prouver le contraire.
Il l'a, mon Dieu, fait comme il l'avait dit.

Cette mauvaise plaisanterie attira à quelqu'un de votre connaissance une très-belle

peur. On vint lui dire un jour que M. *Marcof*, instruit que c'était lui qui l'avait faite, se proposait de le faire envoyer en *Sibérie*, comme ayant manqué de respect à l'impératrice, et il resta enfoncé plusieurs jours sans oser sortir. En cet état, il s'imagina de faire juge du cas, sa majesté elle-même. Le baron d'Estat, son ami, lui fit parvenir l'épigramme, avec quelques mots sur la frayeur du pauvre auteur menacé. Avoir cette grande princesse pour juge en pareil cas, c'était être sauvé. Elle trouva très-mauvais que l'on eût effrayé un étranger pour un délit dont elle n'était nullement offensée, et l'étourdi en fut quitte pour quelques jours de retraite, avec le ferme propos de ne plus faire d'épigramme contre les comédies des têtes couronnées.

Quoique la Russie passe pour ne laisser entrer chez elle, que les ouvrages dont les principes s'accordent avec les vues du gouvernement, je ne connais pourtant aucun écrivain célèbre dont les livres ne se vendent ici publiquement. Le libraire me livrera, quand je voudrai, Rousseau, Voltaire, Mably, Helvétius, Raynal, Fréret, Boulanger, etc., etc., etc., etc. On est plus difficile

sur l'entrée des gazettes, et il n'y a guère que des personnes bien sûres qui aient la permission de s'abonner à certains journaux. On ne laisse circuler librement que la *Gazette de Leyde* et le *Courier du Bas-Rhin*. Quant aux gazettes du pays, il n'y en a qu'une qui paraît deux fois par semaine, en russe et en allemand. Cette gazette est faite par la princesse d'*Aschkof*, présidente de l'Académie, qui se réunit souvent à sa majesté pour faire ce travail. Là on lit toutes les gazettes étrangères, et l'on y note au crayon tout ce qu'il est permis d'en prendre. On y ajoute ensuite, sous différentes rubriques, les nouvelles arrangées conformément aux vues du gouvernement. Cette gazette et sa traduction allemande se tirent à plus de cent mille exemplaires. On trouve par tout l'une ou l'autre.

Les Russes sont en général plus artistes et savans que littérateurs. Cependant nous avons de plusieurs russes, et même en français, des morceaux de poésie et des comédies qui ne sont pas sans mérite.

Les arts d'agrément ne font pas négliger les arts utiles; et l'impératrice a continuelle-

ment en Angleterre des jeunes gens que l'on y instruit des procédés les plus avantageux, et de toutes les découvertes nouvelles concernant l'agriculture et l'économie domestique.

La médecine y est cultivée avec autant de succès que partout ailleurs; mais la chirurgie est restée fort en arrière. Il est incroyable qu'un gouvernement qui a à soutenir des guerres aussi fréquentes, ait autant négligé cette partie si essentielle. Le système de la fatalité reproduit encore ici ses tristes résultats. Le *c'est écrit* dispense de soigner un blessé. Avant l'assaut d'*Ismaïlow*, *M. Massot*, dont je vous ai parlé jadis, ayant représenté vivement au prince *Potemkin*, que la pharmacie de l'armée était dans le désordre le plus affligeant, et qu'il n'y aurait ni bandages ni charpie pour panser les blessés après l'assaut: *Bast! dit le prince, il n'y aura pas de blessés!*

Sclof, le.....

Depuis deux mois je suis de retour à *Sclof;* depuis deux mois le général *Joris* m'entretient d'un projet qu'il a conçu; et pour me le faire goûter, il se donne la peine de me fournir d'immenses détails sur la terre qu'il possède, sur le commerce de Russie avec l'Europe méridionale, sur les différentes améliorations dont le commerce est susceptible, sur les moyens que sa position et sa fortune lui donnent de contribuer à cette amélioration. Enfin, pour couronner l'œuvre, il me fait entrevoir une récompense de quarante mille ducats qu'il me paiera d'abord, et un établissement admirable pour moi et ma famille, si je puis faire réussir ce qu'il demande.

Un bon établissement et quarante mille ducats, voilà sans doute de très-bonnes raisons pour m'occuper de son affaire; mais je ne me dissimule pas que tous ces avantages ne peuvent m'être acquis qu'autant que des

maisons puissantes voudront accepter ce que le général propose; et ce qu'il propose ne peut convenir à des Français, qu'autant que le gouvernement y trouverait des avantages capables de mériter qu'il le favorisât. Personne plus que vous, Monsieur, n'est en état de juger sainement de l'utilité du plan du général *Joris*, et n'aura plus de moyens de le faire adopter, s'il peut tourner à bien. Je vais donc vous présenter en raccourci ce plan et ce que j'ai recueilli des détails nécessaires pour l'apprécier.

La base sur laquelle le général *Joris* appuie tout l'édifice de ses combinaisons, est un emprunt de quatre cent mille ducats qu'il voudrait faire en France. Ces quatre cent mille ducats le mettraient en état de liquider toutes ses affaires, et de sortir de toutes les tracasseries que ses dettes lui suscitent. Il s'arrangerait ensuite de manière à vivre de ce qui lui resterait, et du produit de sa part dans le commerce qu'il a conçu.

Il engagerait sa principauté de *Sclof* pour sûreté de la somme prêtée et des intérêts qu'il faudrait payer. Il serait ensuite formé entre lui et la maison qui lui aurait prêté des fonds,

une société dans laquelle on le comprendrait, pour une part telle qu'il paraîtrait convenable, dans les bénéfices à faire.

Pour apprécier ce que pourraient être le commerce qu'il propose d'établir et les bénéfices qu'il s'en promet, il faut jeter un coup d'œil sur la position topographique du comté de *Sclof*, sur les probabilités des succès que l'on s'est promis de l'établissement de la ville de *Cherson*, sur la Mer-Noire, et sur l'espèce de révolution que peuvent produire dans le commerce l'intelligence présumée des deux gouvernemens, déterminés par la connaissance de leurs véritables intérêts.

Je ne vous donnerai pas, Monsieur, tous les détails qui m'ont été fournis ici par le général *Joris*; il peut y avoir de l'exagération dans les brillantes espérances qu'il s'est formées. Je ne vous donnerai pas non plus mon opinion qui n'est rien auprès de la vôtre; mais je vous exposerai ce qui m'a paru le mieux fondé, dans les conjectures de ce riche propriétaire.

La société qu'il a conçue étant formée avec l'assurance d'être agréable aux gouvernemens respectifs, condition sans laquelle je crois

crois inutile d'y songer. Voici sur quoi les spéculations des associés pourraient s'exercer.

Les Anglais viennent tirer des ports russes les bois de constructions navales et les mâtures qu'ils y font arriver à grands frais. Ce commerce qui leur fournit l'occasion de faire prendre en paiement une énorme quantité de leurs marchandises, deviendrait bien moins avantageux pour eux et même beaucoup plus difficile en adoptant le plan du général *Joris*.

Suivant lui, la compagnie, établie à *Cherson* et ayant à *Sclof* un lieu de dépôt, pourrait, en suivant un usage très-connu et très-ancien dans ce pays, arrher pour un grand nombre d'années les bois propres à la construction, par-tout où se trouvent des rivières, ruisseaux ou autres débouchés pouvant les conduire dans le *Dniester*, et de là dans la Mer-Noire. Avec des arrhes très-peu considérables, on retient une immense quantité de valeurs de ce genre, et l'exactitude dans les paiemens à faire d'année en année, mériterait à la compagnie le dévouement absolu de toutes ces contrées

qui se trouveraient heureuses de pouvoir tirer de leurs innombrables forêts un parti plus avantageux que par le passé.

Ce n'est pas tout. La compagnie attirerait à *Sclof* tous les ouvriers sans ouvrage des contrées assez éloignées, et ce comté deviendrait un chantier où se prépareraient, à beaucoup meilleur compte qu'en aucun autre endroit de l'Europe, toutes les pièces de construction de vaisseaux, d'après les proportions indiquées par les constructeurs français. Ces bois ainsi préparés descendraient le *Dniester*, et rendus dans la Mer-Noire, la compagnie les ferait monter, et pourrait par ce moyen satisfaire à toutes les demandes qui lui seraient faites par les différentes marines marchandes de l'Europe.

Je vous entends d'ici observer que certaines cataractes dont on vous a parlé, entravent la navigation du *Dniester*, et ont empêché jusqu'à présent de former sur ce fleuve les projets de commerce auxquels, sans cet obstacle, il pourrait être si favorable. Voici à cet égard la réponse du général *Joris*. Le *Dniester* n'est pas navigable pour les vaisseaux marchands d'une certaine

force ; mais vers les mois de mars et avril, les eaux parviennent toujours à une hauteur qui serait suffisante, même pour des vaisseaux de trois à quatre cent tonneaux, aux endroits les plus difficiles des *cataractes*. Cette crue, qui ne dure que deux mois au plus, ne permet pas aux spéculateurs de s'engager à des entreprises considérables ; mais elle suffit pour faire descendre au-dessous des *cataractes*, et si l'on veut jusqu'à l'embouchure du fleuve, les immenses trains de bois sur lesquels seraient chargées et les pièces de construction déjà préparées, et toutes les autres marchandises que la compagnie voudrait tirer de la Russie. Vous sentez qu'au moyen de l'établissement proposé à *Selof* où tous les envois seraient préparés, il suffit qu'il y ait dans l'année une époque assurée pour cet envoi. Le reste du temps serait employé aux travaux et aux préparatifs du convoi de l'année suivante.

Si l'on en croit le général *Joris*, cette opération nous fournirait les bois de construction pour le cinquième au plus du prix que les paient à *Cromstad* les Anglais, dont le commerce se trouverait singulièrement en-

travé par cette mesure qui les ferait encore doubler pour eux. Ce bénéfice serait indépendant de celui qu'on obtiendrait sur le prix de la main-d'œuvre et sur l'envoi de la cargaison que les vaisseaux construits porteraient en Europe.

En réduisant de beaucoup l'immense avantage que le général se persuade pouvoir tirer de cette entreprise de construction pour le compte de la compagnie, peut-être jugerez-vous, Monsieur, qu'il serait encore digne de fixer l'attention des négocians patriotes et d'un ministère éclairé. Mais cet objet n'est pas, à beaucoup près, le plus riche apperçu du plan de notre général.

L'article des chanvres que la compagnie pourrait tirer du pays et des parties septentrionales de la Pologne, joint à celui des goudrons que l'on se procure ici à un taux infiniment inférieur à celui d'Europe, pourrait encore devenir l'objet du commerce le plus lucratif. Le général, qui reconnaît la supériorité des Français pour la confection des cordages, voudrait que la compagnie établît à *Sclof* une petite colonie de ces ouvriers auxquels il donnerait des maisons et

des terres suffisantes pour eux et leur famille, et qui se donneraient tout entiers à ce genre de travail. Au moyen de cet article et des toiles propres aux voilures que le pays fournit enore à bon compte, les bâtimens marchands pourraient être totalement montés et équipés à l'embouchure du *Dniester*, et livrés aux négocians qui voudraient s'en arranger. J'imagine, Monsieur, que ce commerce qui pourrait à la fois convenir aux gouvernemens russe et français, attendu que l'un a beaucoup trop de bois dans cette partie, et l'autre trop peu dans tout le pays, vous paraîtrait d'autant plus proposable qu'il ne peut guère éprouver d'obstacle de la part des Turcs, puisque ceux-ci ne peuvent prendre aucune jalousie raisonnable d'un trafic auquel ils sont étrangers sous tous les rapports.

Parmi les marchandises russes que l'on pourrait tirer de ce côté, il est un article qui présente les plus grands avantages; c'est la colle de poisson qui est si chère en France, et que la compagnie aurait ici presque pour rien. Elle ne coûte guère que la peine de la faire ramasser sur les côtes où elle se trouve.

Du côté d'Astracan ce sont ordinairement des soldats oisifs que l'on charge de cette commission, et ils en amassent toute la journée moyennant un salaire de quatre ou cinq sous. Ailleurs ce sont des enfans ou des femmes. La compagnie ne prendrait que la plus belle; et vous savez mieux que moi quelle différence de prix existe entre la plus belle et la médiocre.

Je vous envoie le tarif des différentes marchandises que l'on pourrait tirer de Russie (1); en y ajoutant le prix du transport et celui des droits d'entrée, je pense que vous trouverez qu'il y aurait encore un grand bénéfice à faire par cette voie. Je vous prie en même temps de considérer que si je ne vous donne les plans du général *Joris* que comme des idées dont je n'entends point garantir la solidité, les tarifs que je vous envoie sont de moi et pris sur les lieux avec le soin le plus scrupuleux. Ainsi, je vous demande en grace de regarder comme très-

(1) On a supprimé ce tarif qui doit avoir beaucoup varié et qui d'ailleurs est inutile à l'idée générale que l'on peut prendre du plan du général *Joris*.

(*Note de l'Editeur.*)

sûrs les détails qu'il a dépendu de moi de vérifier.

Maintenant vous n'auriez qu'une idée imparfaite de la spéculation proposée, si je ne vous parlais que des avantages à tirer des marchandises russes; il s'agit encore de procurer un débouché plus commode et un débit plus avantageux aux marchandises de France, et particulièrement à celles des provinces méridionales, aux vins, liqueurs, essences, odeurs, huiles, soieries, etc., etc., etc., et d'enlever aux caboteurs anglais et hollandais les bénéfices que notre peu de fréquentation de la Mer-Baltique leur laisse faire sur nous. Pour bien saisir cet avantage, il faut fixer un peu votre attention sur la manière dont ce commerce s'est fait jusqu'à présent. Les marchands anglais et hollandais viennent prendre, dans nos ports, les marchandises qu'ils portent en Russie. Ils les achètent au plus bas prix possible, paient en lettres-de-change ou en marchandises coloniales. Arrivés dans les ports russes, où le peu de concurrence qu'ils éprouvent de notre part leur laisse faire la loi, ils vendent fort cher et à courtes usances

les articles qu'ils ont eu à grand prix chez nous. Ces marchandises se renchérissent encore des gros droits que les douanes perçoivent ; elles se renchérissent encore au moyen des frais de transport, et parviennent enfin dans les villes où elles doivent être distribuées aux consommateurs.

La plupart des marchands de première et seconde main, montés au ton de luxe adopté en Russie, sont habitués à de très-grands profits, et regarderaient comme honteux de n'avoir pas fait leur fortune en quelques années. Un négociant, une marchande de modes, un marchand de vin à *Pétersbourg* et à *Moscow*, ont ordinairement une voiture ; entretiennent une table ouverte et fort bien servie ; fréquentent les spectacles, les bals; en un mot tiennent une maison fort dispendieuse, ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'énormes bénéfices; et nos marchandises ne pouvant s'y vendre qu'à des prix exhorbitans, il en résulte une moindre consommation et plus de rareté dans les demandes. Au moyen du plan proposé, les marchandises de France, apportées par les négocians français, sur des vais-

seaux français et à une compagnie française, arriveront à *Cherson* vers la fin de l'été. La compagnie aura à sa disposition une quantité considérable de marchands juifs, qui n'ayant ni voitures, ni maîtresses, ni table à entretenir, se contenteront de l'honnête bénéfice qui leur sera abondonné, transporteront les marchandises dans le temps du traînage, époque où ces transports sont devenus faciles et peu coûteux, et les feront parvenir à *Moscow*, *Pétersbourg*, et dans toutes les parties de l'empire Russe. Les marchandises diminuées de tous les frais qui leur étaient étrangers, seront demandées de tous côtés, et les bénéfices resteront au moins aux Français. Les occasions d'échange deviendront pour nous d'autant plus fréquentes qu'elles seront rendues plus rares pour l'Angleterre. Enfin, une grande partie du commerce qui se fait par la *Baltique* se fera par la *Mer-Noire*; et ainsi se trouveront augmentés et consolidés les rapports si précieux de nos provinces méridionales avec les établissemens du Levant et ceux que les Russes entreprennent de former à *Cherson* et autres lieux.

J'ai cru, Monsieur, qu'il valait mieux vous donner ce léger apperçu que de vous faire passer le volume de détails de toute espèce que m'a fournis le général *Joris*. Vous n'aurez besoin de ces détails que lorsque vous aurez agréé la proposition en elle-même, et qu'il s'agira de vérifier les renseignemens fournis. Si vous en étiez là, j'aurais à mon tour à vous faire connaître une infinité de précautions à prendre sur la manière de traiter; précautions sans lesquelles la compagnie qui aurait traité se trouverait à tout moment arrêtée par une infinité de difficultés impossibles à prévoir pour quiconque ne connaît pas ce pays-ci.

N'allez pas croire que ces difficultés puissent vous venir de la mauvaise foi du général *Joris;* car s'il était possible de l'en soupçonner, il ne faudrait pas s'engager avec lui; mais il y a à stipuler, pour traiter avec des Russes, des conditions qui lui paraîtront aussi sages que naturelles. Il ne s'aviserait pas de les proposer, parce que lui-même n'y songerait pas peut-être. Mais il les acceptera parmi les articles indispensables, sans la moindre répugnance. Il faudrait songer

à faire naturaliser en Russie, un agent dont vous fussiez sûr, et sous le nom duquel se feraient les conventions et marchés de la compagnie. Sans cette clause, on serait à tout moment exposé à des difficultés insolubles et aux avanies que les agens de certaines chanceleries font quelquefois subir aux étrangers. Au reste, une pareille entreprise étant une affaire majeure pour laquelle chaque partie se chargerait d'obtenir l'assentiment de sa cour respective, cet assentiment léverait beaucoup de petites difficultés, dont il serait superflu de vous entretenir d'avance.

Je vous ai dit que le général voulait qu'on lui prêtât quatre cent mille ducats, dont il paierait l'intérêt à quatre pour cent, jusqu'à entier remboursement. C'est le cas de vous rappeler, ce que je crois vous avoir écrit autrefois, que le comté qu'il se propose d'engager aux prêteurs, rapporte huit cent mille livres de rente, et que les quatre cent mille ducats qu'il demande, seront employés à l'extinction des dettes qui le gênent et grèvent le gage qu'il remettra au prêteur. Il s'engagera même, si l'on veut, à n'entre-

prendre dans sa terre, pour tout le temps où elle restera engagée, aucune construction dispendieuse. Je crois que cette précaution est superflue, puisque le prêteur sera premier hypothécaire, et qu'il est à peu près sûr que le général ne trouvera rien à emprunter tant que sa terre sera grévée de la somme de quatre cent mille ducats.

Il ne faut pas vous dissimuler qu'en cas que l'affaire proposée soit jugée bonne, il faut, outre les cinq millions à peu près de notre monnaie que desire le général, en préparer autant pour les dépenses d'établissement, les achats des objets à exporter, et les sommes nécessaires pour arrher les bois entre les mains des propriétaires ou des agens de la couronne. Les proportions dans lesquelles on peut arrher des bois, sont à peu près de un sur quarante, pour la première année, et de un sur cent, pour la seconde, au prix d'estimation. Ainsi en donnant mille francs à un propriétaire à compte sur la coupe de l'année, vous arrêtez pour quarante mille fr. de valeurs en bois, et pour cent mille fr. pour la coupe de l'année suivante; ainsi de suite, car vous trouverez des

gens qui recevront, si vous voulez, des arrhes pour dix coupes consécutives. Les paiemens se font, ou du moins peuvent se faire en effets de commerce, à un an de date, à compter du jour où vous enlevez les bois.

Il en est à très-peu de chose près de même pour les récoltes de chanvres et de goudrons, parce qu'ici les lois n'empêchent pas, comme en France, de disposer de la récolte future.

Le général se chargeant de fournir, à un prix raisonnable, les bâtimens nécessaires à l'exploitation, le prêteur n'aurait pas à s'occuper de cet objet. Mais dans le cas où l'on voudrait monter et équiper les bâtimens construits dans le comté de Sclof, à l'embouchure du *Dniester*, il ne faut pas se dissimuler qu'il faudrait établir à cette embouchure un petit camp de barraques, pour loger la petite colonie d'ouvriers nécessaire aux travaux de la compagnie.

Au reste, Monsieur, je suis autorisé à vous avertir que si les fondemens du traité proposé vous paraissaient solides, et que les dispositions seules du plan ne convinssent pas, on ne s'y est pas arrêté de manière à ne pas

se prêter aux différentes modifications qui pourraient en être faites. Il me suffit, pour cette fois, de vous avoir exposé en gros ce qu'a proposé le général *Joris*.

Varsovie, le 15 *juillet* 1791

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, datée du 11 juin dernier. Je ne suis pas surpris que les affaires majeures qui occupent en ce moment notre ministère, ne vous laissent pas l'espoir de fixer son attention sur le plan que je vous ai soumis. J'avais bien prévu encore que vous ne pourriez y songer vous-même qu'autant que vous auriez obtenu l'assentiment préalable du gouvernement, sans la protection duquel rien de ce genre ne peut réussir. Mais ce qui me surprend beaucoup, c'est d'apprendre que les circonstances où notre pays se trouve font craindre du refroidissement entre les deux cours. Le départ de notre ministre a passé ici pour un évènement très-naturel; et l'on ne dit pas que celui qui est resté chargé de nos affaires en son absence, soit plus mal vu qu'à l'or-

dinaire du gouvernement russe (1). Au reste, je ne pense plus au commerce de la Mer-Noire, et il me suffit que vous n'ayez pas jugé indigne de votre attention l'apperçu que je vous ai fait passer.

Vous n'avez pas d'idée de la fermentation qui règne ici depuis la révolution du 3 mai. Si le zèle qui paraît animer toutes les classes est du patriotisme, on peut tout en attendre pour le rétablissement si desirable de l'indépendance polonaise. Mais si la chaleur que l'on remarque est toute dans la tête, si le nouvel ordre de choses n'est que le produit de quelques combinaisons froides, si c'est l'ouvrage d'hommes maladroitement négligés par le parti russe; enfin, si ce n'est pas le résultat d'une indignation généralement sentie, il est à craindre que tout ce vacarme

(1) Il s'agit ici de M. Genest, premier secrétaire de la légation française. L'impératrice ne tarda pas à lui donner des preuves de sa mauvaise humeur et de le forcer à se retirer. Cette retraite fut l'avant-coureur des persécutions qu'essuyèrent les Français suspects d'attachement à leur patrie.

(*Note de l'Editeur.*)

n'aboutisse

n'aboutisse qu'à un arrangement humiliant entre la cour de Russie et les principaux mécontens, ou peut-être même au partage définitif de ce qui reste à la malheureuse république.

Ce qui me fait redouter qu'il n'en soit ainsi, c'est que les mesures prises dans les Palatinats contre tout ce qui vient de Russie, ne me paraissent pas caractériser cet esprit de sagesse et de modération qui constitue la seule chaleur durable. Les emportemens et les outrages dont on abreuve tout ce qui est suspect d'attachement à la Russie, pourraient bien finir par un affaissement subit, et ne servir qu'à montrer l'impuissance unie avec la mauvaise humeur, deux conseillers qu'il faut toujours séparer.

J'ai trouvé ici un Français de ma connaissance, qui est en correspondance avec l'ancien ministre russe à *Varsovie*. Il m'a montré une lettre dans laquelle il essaie de donner à ce seigneur une idée de ce qui s'est passé à *Varsovie*, et de l'esprit qui lui a paru animer la diète. La personne dont je vous parle est fort dans les intérêts du gouvernement russe, et a pris contre les Polonais une

humeur injuste et que rien à mes yeux ne peut autoriser. La lettre dont il me fit part était pleine de traits de bonne et de mauvaise plaisanterie, et finissait par cette phrase : *Si ces gens là avaient voulu se laisser faire, on aurait pu leur donner un habit à leur taille !.....*

Après m'avoir montré sa lettre, mon homme me fit voir la réponse du comte S^{t}....; elle était terminée par ce pronostic.

A l'égard de vos gens, il n'y aura peut-être pas d'habit. J'ai peur qu'en effet cela ne finisse par là. Les constitutions sont des habits commandés pour les peuples, mais dont la mesure a toujours été prise sur le tailleur.

Il y a dans la diète beaucoup de talens et une quantité de patriotes estimables ; mais ces patriotes eux-mêmes ne s'entendent pas. Le parti de l'Angleterre a obtenu ici une funeste influence ; et vous serez bien surpris quand vous saurez que les partisans du nouvel ordre de chose que vous avez établi en France, ont leurs adversaires les plus prononcés dans le parti révolutionnaire de Pologne. Le roi, que l'on dit réconcilié de bonne foi avec les ennemis de la Russie, et

conséquemment sincère révolutionnaire polonais, ne cesse de s'exprimer dans les termes les plus outrageans contre les auteurs de la régénération française, et passe une partie de son temps à traduire les lugubres déclamations de M. Burke contre l'assemblée constituante. L'abbé Piattoli, son conseil et son ami, ayant daigné entreprendre de me guérir de mon *mal français*, m'a fait voir une correspondance qu'il a avec *M. Mallet-Dupan*, auteur de votre Mercure, correspondance dans laquelle la révolution française est traînée dans la boue, et celle de Pologne élevée au septième ciel. Que penser après cela de ces nonces qui exhaltent la nôtre dans leurs discours publics, tandis qu'ils s'honorent en particulier de suivre une direction toute différente ?

Au reste, ne nous hâtons pas de juger ce qui se passe : rien n'est peut-être encore perdu; et l'affranchissement d'une belle nation est un phénomène assez curieux pour mériter que l'on n'en désespère pas légérement.

Je serai à Paris dans un mois au plus tard.

Combien une absence de huit ans m'aura ménagé de surprises et de sensations nouvelles !.....

FIN DE LA SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIERES.

Première Partie.

Abus qui tue le commerce de Pologne. page 36
Airs français, plus communs dans les bals de Vilna en Lithuanie. 40
Alphabet russe (inconvéniens de l') 55
Amitié (termes d') 62
Amour (termes d') *id.*
Anna Fœderovna. 100
Arrivée à Mohilof. 73
Auberges (bon marché des) 27
Aventure arrivée au sortir de Prague. 16
Bains russes. 180
Baiser (usage du) sur la joue. 186
Bal du chancelier *Creptowictz*. 17
Banque de pharaon. *id.*
Barbe (attachement des juifs à leur). 38
Baptêmes russes. 187
Bierre des kachemats, très-mauvaise. 21
Bois gras (lattes de) pour éclairer. 26
Boissons russes. 183
Bourgeoisie polonaise. 33
——— (moyens de faire prospérer la) 36
Cadets (corps des) de Sclof. 65
Caractère (indécision du) des Polonais. 8
Chapplitz (le colonel). 3
——— (le président). *id.*
Chlaxis (schlaxis) noble polonais. 35
Chevaux *libres* ne se paient pas. 5
Commerce français en Pologne. 42
——— à Vilna. 41
Comptoir projeté à Akkermann. *Préface*
Congés (adieux de) en Pologne, ce que c'est. 7

Correction (maison de) à Vilna. page 43
Coucher (le) des voyageurs en route. 11
Damas (comte de). 176
Départ de Varsovie pour Mohilof. 11
Départ de Mohilof. 199
Eau-de-vie (prostoye) mauvaise et forte. 21
Entrée au service de Russie. 114
Etangs (danger des) à moitié glacés. 47
Fatalité (opinion des russes sur la). 49
——— (inconvéniens de la) *idem et suiv.*
Ferrieri (histoire de Pierre). 205
Filles (jeunes) élevées par le général *Joris*. 70
Fouet (usage du) commun en Pologne et en Russie, raison de cet usage. 45
Fouetter (M. de Chaplitz ordonne de) une juive. 27
Frais, sont à la charge du poursuivant. 28
Gouverneurs français. Les Russes en veulent donner de cette nation à leurs enfans. 129
Grodno (description de) ville de Lithuanie. 30
Jalousie (aventure de Marie Serguevna.) 145
Jésuites retirés à Mohilof. 189
Jeu (les Russes sont adonnés au). 12
Incendies sont fréquens en Pologne. 24
Joris (le général) ancien favori de Catherine II. 64
Juifs (les) tiennent les auberges de route. 21
Kachemats, maisons des juifs Polonais. 14
Kibit, voiture russe. 81
Kislitchi, boisson russe. 183
——— (manière de faire le) *id.*
Kôas, autre boisson russe. 184
—— (façon de faire le) *id.*
Langeron (le comte de). 176
Langues (différence des) russes et polonaises. 4
Lits de voyage. 20
Marie Serguevna (histoire de). 93
Mariéville, grande maison de Varsovie. 18
Massot (le médecin). 175
Mohilof, capitale de la Russie Blanche. 73
——— (archevêque de) 189

Mélin (la comtesse). page 97
Naméchnick, ce que c'est. 89
Neige, ses inconvéniens. 22 47
Ordre (ordo) le mot n'existe pas dans la langue russe. 69
Palais, on donne ce nom à ce que nous appellons hôtel. 8
Passek, assassin de Pierre III. 83
Pétersbourg. 202
Pierre III, réflexions sur sa mort tragique. 84
Pharaon, jeu fort commun en Russie. 91
Pippenberg, campagne de Passek. 140
Plique (la) maladie du Nord. 14
Plaisanterie de Joseph II. 65
Politesse russe (genre de). 130
Poste (la) va très-vite et n'est pas chère. 5
Postillons, comment ils se tirent de danger. 48
Potemkin (le prince). 170
Prague, faubourg de Varsovie. 9 11
Provisions (nécessité des) en voyage. 4 21
Profits du jeu. 91
Punch (l'usage du) très-commun en Pologne. 15
Radzivill (le prince) palatin de Vilna. 31
Radzivill (Michel) castellan de Vilna. 32
Repas d'auberges. 13
Retards ordinaires aux Polonais. 7
Richelieu (le duc de). 176
Route (difficulté des) pendant l'hiver. 47
Russe (leçon de langue). 61
Sclof, petite ville de la Russie Blanche. 64
Sédis, invitation russe. 129
Service de table (particularité du). 153
Soltikof (aventure arrivée aux demoiselles). 148
Soufletter (usage de). 75
Statue de Pierre-le-Grand. 202
——— (inscription pour la) *id.*
Table (la) un des principaux plaisirs des Russes. 58
Tailleur (aventure d'un). 78
Thé (usage du). 184

Théâtre de Sclof. page 70
Toilette du général-gouverneur. 89
Traîneaux, comment les voitures s'y adaptent. 6
Traîneaux pour les parties de plaisir. 140
Traité de commerce conclu par M. *Ségur*. 40
Trotschki, voiture russe. 186
Usages des bureaux russes. 120
Villes, ce nom ne tire pas à conséquence. 64
Vilna ville de Lithuanie. 31
—— (description de) *id.*
Wisght, jeu anglais fort en vogue en Russie. 91
Voiture de voyage (description d'une). 5
—— (ne peut pas servir pour la Saxe). *id.*
—— (se place l'hiver sur un traîneau). 6

Seconde Partie.

Abus qui minent l'armée russe. 34
—— Raison de ces abus. 39
Aisance et liberté dans la société. 5
Anecdote d'un marchand français. 89
Anhalt (le comte d'), directeur du corps des cadets. 93
Armée de ligne en temps de paix. 31
—— en temps de guerre. 33
Assassinats rares en Russie. 56
Association imaginée par des gens de loi pour s'emparer des affaires. 119
Aschkof (princesse d') fait la gazette de Russie avec l'impératrice. 140
Aufresne, acteur français. 136
Autocrate, titre du souverain. 27
Aventure de deux jeunes mariés. 16
—— d'un capucin fouetté par ordre de la princesse R..... 24
—— d'une femme tartare. 108
Banque (billets de la). 47
—— Discrédit des billets de la 48
—— Menace de les faire protester. 51

Banti (la signora). page 132
Battogs (peine des) 60
Besborodko (le comte). 30
Betski (le général) 4
Billets de banque (on allume du punch avec des) 50
Bourdais (M.), acteur français. 137
Bourgeois , ordre russe. 1
Bourgeoisie divisée en deux classes. 4
Cabarets de campagne. 22
Cabinet de l'impératrice. 29
Cadres de l'armée , jamais à moitié du complet en temps de paix. 33
Cadets (corps des). 95
Chirurgie négligée. 141
Clergé. 1
Club français. 53
Collége des affaires étrangères. 29
Comédies (les) de l'impératrice. 138
Code civil russe. 27
Commerce (lettre sur un projet de) sur la Mer-Noire, par le Dniester. 142 *et suiv.*
Commission (la) du trésor. 29
Complimens des Russes , à quoi ils se réduisent. 103
Corrections. Punition des mougiks. 8
Conseil (le) privé de l'impératrice. 30
Cosaques et Calmouks. Ce que c'est. 31
—— sont par abus traités en prisonniers de guerre. 32
Créances (les) de la couronne exigées en cuivre. 49
(Créances) refus d'un négociant. 50
Crimée (projet de commerce dans la). 142
Danse russe. 21
Delpi (M.) , acteur français. 136
Dépenses de l'impératrice pour ses favoris. 47
Distique pour le corps des cadets de Pétersbourg. 97
Dourak (fou) injure commune en Russie. 23
Ecclésiastiques. Leur considération commence à l'épiscopat. 26
Ecole normale. 81
Ecoles fondées par l'impératrice. 95

Enterrement russe. page 112
Entrées (droits d') payables en numéraire. 49
Epigramme contre une comédie de l'impératrice. 138
Evènement tragique. 36
Examen des *outchitels*. 92
Examinateurs (ignorance des). *id.*
Femmes russes n'aiment pas à être battues. 104
Floridor, acteur français, 136
Foire russe (description d'une). 21
Fouet (peine du). 59
Froid de Russie. 98
——— cause du. 99
——— de la Tauride. 98
Gallitzin (*Vassili* ou *Bazile*, prince de) fait brûler les titres de la noblesse. 3
Gelées (suites des). 110
Guerre (la Russie ne peut pas soutenir une longue) 58
Hâche. Habileté du paysan à s'en servir. 110
Hospitalité des Russes. 110
Hus (Madame), actrice française. 136
Ineptie (traits d') du général de police. 60
Infanterie russe. 33
Inspecteur. 34
Inquisiteur (grand), ce que c'est. 63
——— son nom répandait l'effroi. 64
Ivrognerie des paysans. 9
Jeu. Les dames russes trichent effrontément. 12
Justice, manière dont elle se rend. 118
Kerson, ville de Crimée, 142
Knès, prince russe. 4
Knout (peine du) subie par une femme coupable de l'assassinat de son mari. 56
Lesage (Madame), actrice française. 136
Livres (tous les) entrent en Russie. 139
Mariage (description d'un) de paysan. 14
——— comment ils se décident. 17
Médecine, très-cultivée. 141
Métier, on en enseigne aux paysans. 8

Mot de la princesse de N..... page 112
Mougiks, paysans russes. 1
Nassau (défaite du prince de) sur la Baltique. 35
Narischkin (le grand écuyer), noble bouffon. 5
Néva (débacle de la) 111
——— les Russes bravent le danger. *id.*
Négocians (société des). 6
Nobles, ordre russe. 1
——— divisés en deux classes. 2
Numéraire, usage de l'enfouir. 51
Ordres, il y en a trois en Russie. 1
Outchitels, leur traitement. 81
——— Facilité à se faire 83
——— Façon de se procurer un 84
——— Aventure d'un *outchitel* gascon. 86
——————— d'un *outchitel* perruquier. 87
——————— d'une *outchitel* femme-de-chambre. 88
——— Allemands moins ignorans que les Français. 93
Paye de l'armée russe. 43
Parasites, manière dont on les écarte. 81
Platon (l'archevêque). 28
Police de Pétersbourg. 52
Police (la) active contre les filoux. 55
Pope (combat d'un) avec un paysan. 22
——— Ils sont les seuls qui parlent latin. 23
——— Leur malpropreté. *id.*
——— Leurs délits sont punis du fouet. 24
Potemkin (le prince) a 400,000 paysans. 7
Punition d'une femme assassin. 56
Recrutement. 41
Revenu de l'Etat. 43
Revenu des seigneurs russes. 6
Sarsko-Célo, campagne de l'impératrice. 36
Sénat (le), ce que c'est. 29
——— divisé en six sections. *id.*
Soldats, on leur donne des métiers. 11
Solidarité (système de la) des péchés. 15
Strogonof (trait du comte). 90
Suzette (mad^lle^), actrice française. 136
Synode (le saint), ce que c'est. 28

Table ouverte page 101
Théâtre de pierre. 151
—— de bois. *id.*
—— de l'Hermitage. *id.*
Thémis *Gerr*, ce que c'est. 119
Thémis *Choboda*, ce que c'est. *id.*
Troupe italienne. 152
Troupe allemande. 153
Troupe russe. 155
Troupe française. *id.*
Usage des nouveaux mariés. 106
——— autre. 107
——— autre. *id.*
——— autre aboli par Pierre Ier. *id.*
Vésemski (le prince) accusé de malversation. 48

Fin de la Table des Matières.

ÉDITIONS de l'Imprimerie impériale qui se trouvent chez A. GALLAND, Libraire, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n.° 32, en face des Ecuries de l'Empereur.

Nota. Les prix ci-après sont ceux de Paris. — On ajoutera un quart en sus pour le franc de port.

CODE CIVIL DES FRANÇAIS, édition originale et seule officielle.

In-4°, pap. fin double : 12 fr.
In-8° : . . . . 4 fr.
In-32 : . . . . 1 fr. 80 cent.

La *Table des Matières* doit paraître incessamment.

Code de Procédure Civile, édition originale et seule officielle, broché avec la *Table des Matières*.

In-4°, papier fin double : 11 fr. 50 c. Pap. vél. 20 fr.
In-8° : . . . . . 3 fr. 75 c. Pap. vél. 7 fr. 50 c.
In-32 : . . . . . 1 fr. 75 c. Pap. vél. 3 fr. 50 c.

La *Table des matières* se vend séparément :

In-4° : 2 fr. 50 c. Papier vél. 5 fr.
In-8° : 1 fr. 25 c. Papier vél. 2 fr. 50 c.
In-32 : 75 c. Papier vél. 1 fr. 50 c.

Code général pour les Etats Prussiens, traduit par les membres du bureau de législation étrangère, et publié par ordre du ministre de la justice. 5 vol. in-8° : 24 fr.

Oratio Dominica CL linguis versa, et propriis cujusque linguæ characteribus plerumque expressa : edente J. J. Marcel, typographeii imperialis Administro generali.

1 vol. in-4° cart., présenté à sa Sainteté Pie VII, et imprimé en sa présence : 36 fr.

Adlocutio et encomia variis linguis expressa, quæ supremo Pontifici *Pio VII* typographiæ imperiale musæum invisenti obtulit J. J. Marcel, typographæi imperialis Administer generalis. 1 vol. in-folio : 10 fr.

Etiquette du Palais impérial. 1 vol. in-4° imprimé par ordre gouvernement : 5 fr. Cet ouvrage est indispensable à ceux qui fréquentent la cour, ou veulent en connaître les usages.

Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité à chaque âge, et de celle qu'un préservatif tel que la vaccine peut avoir sur la population et la longévité ; par E. E. Duvillard, (du Léman). 1 vol. in-4° : 10 fr.

Pièces officielles relatives aux préliminaires de Londres et d'Amiens. 1 vol. in-4° : 6 fr.

La Colombe Messagère, plus rapide que l'éclair, plus prompte que la nue, par Michel Sabbagh ; traduit de l'arabe en français par A. I. Silvestre de Sacy. 1 vol. in-8° arabe et français : 2 fr. 50 c.

Procès-verbal de la cérémonie du sacre et du couronnement de LL. MM. l'Empereur NAPOLEON et l'Impératrice JOSEPHINE, 1 vol. in-4° : 3 fr.

Table de comparaison des poids et mesures anciennement en usage à Paris, avec les poids et mesures du nouveau système; imprimé par ordre du ministre de l'intérieur. in-4°: 1 fr. 25 c.

Songe du professeur V. Monti, assesseur du ministre de l'intérieur, et membre de l'institut; traduit en vers français par M. Carrion-Nizas; dédié à S. M. NAPOLEON Ier, empereur des Français, couronné roi d'Italie le 23 mai 1805. In-4° et in-8° français et italien.

In-4°, pap. d'Annonay, avec cadre en coul. 3 fr. pap. vél. 5 fr.
In-8°, papier fin: 1 fr. 25 c. papier vélin: 1 fr. 50 c.

Odes sur la guerre d'Autriche, par M. Monvel l'un des secrétaires ordinaires des commandemens de S. A. S. Monseigneur le prince CAMBACÉRÈS, archi-chancelier de l'empire. br. in 8° : 50 c.

Introduction à la science de la Statistique; suivie d'un coup-d'œil général sur l'étude entière de la politique, sur sa marche et sur ses divisions, d'après l'allemand de M. de Schlœtzer, professeur à l'université de Goettingue; avec un discours préliminaire, des additions et des remarques; dédié à S. A. S. Monseigneur CAMBACÉRÈS, archi-chancelier de l'empire. Par Denis-François Donnant, secrétaire perpétuel de la société académique des sciences, membre de l'Athenée des arts, du conseil d'administration de la société d'encouragement, de la société de statistique, etc. etc., à Paris. 1 vol. in-8° : 3 fr.

Fables de Loqman, surnommé le Sage, 1 vol. in-18 : 1 fr. 25 c.— Cet ouvrage, traduit de l'arabe par J. J. Marcel, directeur général de l'imprimerie impériale, doit non-seulement plaire aux littérateurs, mais être utile à l'enfance par la simplicité des fables, la pureté de la morale et la correction du style: l'édition en est très-soignée.

Idem arabe et français, trad. par le même, petit in-4°, de l'imprimerie nationale du Kaire : 18 fr.

Alphabet irlandais, précédé d'une notice historique, littéraire et typographique, par J. J. Marcel, directeur de l'imprimerie impériale. 1 vol. grand in-8° cart. : 9 fr. Pap. vél. 15 fr.

On trouve aussi chez le même Libraire les Ouvrages suivans :

Tableau de l'Egypte pendant le séjour de l'armée française; suivi de l'*Etat militaire et civil de l'armée d'Orient :* ouvrage où l'on traite des mœurs, usages et caractère des Egyptiens; de nos rapports avec ce peuple, etc. On y a joint la procédure de l'assassin du général Kléber; quelques idées sur l'économie politique; un apperçu sur les monnaies, poids et mesures du Kaire; un tableau de la crue progressive du Nil, et la nouvelle division de

l'Egypte sous les Français. Par A. Galland, membre de la commission des sciences et arts séant au Kaire. 2 vol. in-8° : 9 fr.

L'art du Limonadier, 1 vol. in-8° : 3 fr. 60 c.—Ce traité, extrait de Dubuisson, est un manuel économique pour les familles, et très-utile à ceux qui veulent être limonadiers.

Les Six jours de la Création, ou Leçons d'un père à son fils sur l'origine du monde, d'après la Bible; contenant des notions simples et familières sur l'histoire naturelle des minéraux, des végétaux, des animaux et de l'homme. Par L. F. Jauffret, auteur des *Charmes de l'enfance*. 2 vol. in-18 : 2 fr. 50 c.

L'Ami et le Conservateur de l'enfance ou le guide des pères et des mères dans l'éducation de leurs enfans, contenant la meilleure manière de les élever et de les instruire; suivi de deux Essais sur l'utilité des promenades pour cette instruction, et sur l'usage des bonnes fêtes : par l'auteur du Manuel de la Bonne-Compagnie. 1 vol. in-12 : 1 fr. 50 c.

Traité général de l'Irrigation, contenant diverses méthodes d'arroser les près et les jardins, la manière de conduire les prairies pour les récoltes de foin; avec les moyens d'augmenter ses revenus, en faisant usage de l'eau d'une manière utile à l'agriculture, au commerce et même aux besoins de la vie; avec 8 planches représentant diverses machines pour élever et conduire l'eau; trad. de l'anglais de William Tatham. 1 vol. in-8° : 5 fr. — Cet ouvrage manquait à l'agriculture française.

Instructions élémentaires d'Agriculture, ou guide nécessaire aux cultivateurs; par Adam Fabbroni : ouvrage traduit de l'italien et approprié au sol et au climat de la France, par Alexandre Vallée; suivi d'une lettre de l'auteur au traducteur. 1 vol. in-8° : 4 fr.

Abrégé élémentaire des principes de Botanique, contenant l'explication du système de Linné, un catalogne des différens végétaux étrangers, les moyens de transporter les arbres et les semences, la manière de former un herbier, etc.; avec huit planches. Par M. F. L.... 1 vol. in-8° : 4 fr. 50 c. — *Idem*, fig. color. 6 fr.

Œuvres d'agriculture et d'économie rurale, par Rey de Planazu. 1 vol. in-4°, avec frontispice et planches enluminées : 12 fr. fig. noires : 10 fr.

Lettre sur le Robinier ou *faux Acacia*, par François de Neufchâteau, 1 vol. in-12 : 2 fr. 50 c. Cet ouvrage jouit d'une réputation justement méritée, et doit intéresser tous les amis de l'économie rurale.

Traité des subsistances et des grains qui servent à la nourriture de l'homme avec un grand nombre de planches; par Beguillet. 6 vol. in-8° : 24 fr.

Idem. 2 vol. in-4° : 30 fr.

Traité de la culture des arbres et arbustes qu'on peut élever en France, et qui peuvent passer l'hiver en plein air; avec une notice de leurs propriétés économiques, etc., par M. Buc'hoz. 3 v. in-12 : 5 fr.

Consejos de un Padre à su Hijo. Imitacion de los versos que Mureto escribio en latin para uso de su sobrino, por N. Francisco de Neufchâteau. Traducidos por D. T. G. S. con las versiones francesa, italiana y alemana. Madrid, en la imprenta real. Petit in-4°, vél. : 3 fr.

Eloge de Massillon, l'un des quarante de l'académie française : par Charles-Henri Belime. Br. in-8° : 1 fr. 20 c.

Relation officielle de la bataille d'Austerlitz ; présentée à l'empereur Alexandre par le général Kutusow, et observations d'un officier français, Br. in-4°: 60 c.

Mémoire concernant la trahison de Pichegru, dans les années 3, 4 et 5. Par Montgaillard, Br. in-8°: 1 fr. 50 c.

Alliance des Jacobins de France avec le ministère anglais, par M. Méhée; suivie des stratagêmes de Fr. Drake, sa correspondance, ses plans de campagne, etc. 1 vol. in-8°: 3 fr.

Premier et second Rapports du Grand-Juge au premier Consul, relatifs aux trames de Drake et du ministère anglais. Br. in-8°: 1 f. 20 c.

Recueil des interrogatoires secrets, subis par le général Moreau, Pichegru, Georges, etc. 1 vol. in-8° : 1 fr. 50 c.

Notice Abrégée sur la vie, le caractère et les principaux crimes des assassins aux gages de l'Angleterre. Br. in-8°: 1 fr.

Des Bases, de la forme et de la politique du Gouvernement de la Grande-Bretagne. Br. in-8°: 1 fr.

Fables nouvelles en vers Français, par R. N. Du Houlay. 1 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur : 1 fr. 50 c.

The complete French Master, for Ladies and Gentlemen; containing : 1° a new methodical french grammar ; 2° a well-digested and copious vocabulary ; 3° familiar phrases and dialogues on al manner of subjects ; 4° the elements on french conversation, vith new and easy dialogues of the grammar of M. Perrin. By Mr. A. Boyer, author of the royal Dictionary french and english. 1 vol. in-8°: 4 fr.

Nouvellement en vente.

Mémoires sur la révolution de la Pologne, trouvés à Berlin, 1 vol. in-8° avec deux cartes, l'une représentant les opérations de la campagne, et l'autre le plan de la ville de Varsovie : 5 f. p. vél. 10 f.

Monbars l'Exterminateur, ou *le dernier chef des Flibustiers*, Anecdote du Nouveau-Monde, par J. B. Picquenard, 3 vol. in-12, avec le portrait de Monbars dans son costume de Flibustier : 6 fr. On en a tiré quelques exemplaires en pap. vél. 10 fr.

Le même Libraire tient aussi d'autres ouvrages en nombre, et un Assortiment de Livres brochés *et* reliés. — *Il ne recevra point de lettres, qu'elles ne soient affranchies.*

68412 VA 1
1522191